



3. boulevard Koenig – 19100 Brive  
☎ 05 55 23 29 01

Site web: <http://www.cinemarex.org>  
Email : [contact@cinemarex.org](mailto:contact@cinemarex.org)

Monsieur le Maire  
Place de l'Hôtel de Ville  
19100 Brive

**Nos réf : BD/SV/017**  
**Objet : DSP ASSOCIATION CINEMA REX**  
**Rapport annuel du délégataire 2014**

Brive, le 10 juin 2015

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de la convention de Délégation de Service Public du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 pour l'exploitation du Cinéma d'Art et Essai CINEMA REX, j'ai l'honneur de vous communiquer le rapport ci-joint retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du service dont la gestion nous a été confiée.

Le rapport comprend les éléments suivants :

- I - Le rapport moral et d'activités du Président,
- II - Données comptables (*dossier en annexe ci-joint*)
- III- Analyse détaillée de la qualité du service (cf : fiche synthétique en annexe 1) :
  - Concernant la qualité de l'action menée :

Suite à la commission nationale annuelle de classement des cinémas Art et Essai, il apparaît que le REX fait partie des meilleures salles Art et Essai (en rapport à une ville de 50 000 habitants, sur le plan national mais également Européen). Il est à noter que le REX a intégré depuis 2012 le réseau Europa Cinémas.

Le Ministère de la Culture, Centre National de la Cinématographie a renouvelé les trois labels « Recherche et Découverte », « Jeune Public » et « Patrimoine » au Cinéma REX pour l'année 2014.

Ces trois labels sont destinés à signaler la qualité exceptionnelle d'une exploitation cinématographique en France voire en Europe, sous le couvert de la Confédération Internationale des Cinémas d'Art et Essai. Très peu de salles de cinéma en France disposent de ces trois labels, ce qui place le Rex largement au niveau culturel de salles prestigieuses dans le monde de l'Art et Essai comme les cinémas Utopia de Toulouse et Bordeaux. Sur le plan européen seul Liège en Belgique, dispose d'un cinéma proposant une programmation Art et Essai de films européens aussi élaboré que le REX.

Le Cinéma REX par la qualité et la diversité de sa programmation, est devenue une salle pilote sur le plan national. Elle s'inscrit pleinement dans le champ professionnel des cinémas Art et Essai.

Sur le plan régional et interrégional, le REX fait partie de l'ACREAMP (Association des Cinémas Art et Essai Aquitaine, Midi Pyrénées et Limousin) et en assure la Vice-Présidence et la Présidence pour le Limousin. Sur le plan national le REX siège en 2014 au conseil d'administration de l'ADRC (Agence de Développement Régional du Cinéma) à la Vice-présidence ; au GNCR (Groupement National des Cinémas de Recherche), Vice-Présidence au Syndicat de l'Exploitation centre sud, à la branche de la petite exploitation de la FNCF (Fédération Nationale des Cinémas Français) et à la FNDF (Fédération Nationale des Distributeurs de Films).

Son travail est reconnu par diverses instances et associations militants en faveur du cinéma d'auteur.

- ✓ Nombre de films Art et Essai diffusés (liste ci-annexée) : 483
- ✓ Etats des films programmés par catégorie dont :
  - ✦ Art et Essai Recherche et Découverte : 114
  - ✦ Jeune Public : 133
  - ✦ Patrimoine : 91
- ✓ Nombre de spectateurs par catégorie :
  - ✦ Art et Essai Recherche et Découverte : 16 300
  - ✦ Jeune Public et scolaires : 21 000
  - ✦ Patrimoine : 2 800
- ✓ Nombre de séances par salle :
  - ✦ Salle 1 : 1 934
  - ✦ Salle 2 : 1 921
  - ✦ Salle 3 : 1 816
- ✓ Nombre de films en exclusivité : 491

**- Les moyens humains :**

Depuis 2011, le fonctionnement d'une exploitation cinématographique a connu des changements, voire des bouleversements complets.

En passant de l'argentique au numérique, les matériels de projection imposent des compétences totalement différentes, ce qui impliquait une restructuration profonde du fonctionnement qui s'est traduite par une obligation du redéploiement du personnel, des obligations de polyvalences nouvelles, des transversalités de tâches etc...

Il faut bien noter que cette innovation technologique, jusqu'à lors les cinémas fonctionnaient sur des schémas inchangés depuis les années 30, a ouvert une nouvelle ère de l'exploitation cinématographique ainsi que de la gestion générale des salles de cinéma avec des contraintes encore plus lourdes pour l'exploitation Art et Essai.

De plus le Rex a souhaité pour les films de patrimoine, conserver ses cabines 35 mm, pour pouvoir jouer le rôle d'une cinémathèque. Ce qui d'évidence augmente ses coûts de maintenance et de fonctionnement.

Par ailleurs, en plus de ces mutations technologiques exceptionnelles, il faut rappeler que depuis 2013 deuxième année de Délégation de Service Public, le Rex est directement géré par l'ASSOCIATION CINEMA REX, association parfaitement autonome et gérant l'exploitation.

La première Délégation de Service Public avait été conclue avec l'association Centre culturel de Brive BRIVE MEDIA CULTURE.

La création de l'ASSOCIATION CINEMA REX a nécessité un processus juridique, comptable, social et structurel modifiant en profondeur les conditions d'exploitation (changement de Convention Collective en passant de la Convention Collective Animation à celle de l'Exploitation cinématographique, équipement différent du cinéma pour les bureaux, nouvel équipement des locaux etc...) ainsi de très nombreux postes de dépenses ont du être créés ou carrément modifiés, car précédemment inscrits dans une mutualisation qui depuis 2013 n'avait plus lieu d'être. Ces changements dus au numérique avec l'arrivée de nouveaux opérateurs (collectage des VPF par Cinélia, contrat de maintenance des projecteurs, hotline projecteurs et caisse etc...) ont entraîné en 2014 des modifications profondes dans l'exploitation du cinéma et nous retrouvons ces modifications voire mutations à tous les niveaux du fonctionnement du Rex. Il est passé sans aide publique particulière à la modernité du numérique avec un personnel formé à cette technologie n'ayant rien à envier aux salles en terme de projection des grandes enseignes.

- ✓ Effectif : 12
  
- ✓ Qualification :
  - ✦ CAP opérateur projectionniste : 2
  - ✦ L'ensemble des personnels dépend de la convention de l'exploitation cinématographique
  
- ✓ Affectation du personnel :
  - ✦ Direction Générale et programmation (1 temps plein)
  - ✦ Assistante de Direction (1 temps plein)
  - ✦ Projection, animation, médiation (5 dont 2 mi-temps et 1 service civique)
  - ✦ Caisse (2 mi-temps)
  - ✦ Comptabilité/Administration /Secrétariat /Communication/animation (2 mi-temps mutualisés)

N° SIRET : 539 049 858 00019 – Code APE : 5914Z

- ✦ Médiation (1 mi-temps)
- ✦ Entretien (2 mi-temps)

Dès 2012 un poste de médiation a été créé, et il a été complété par un demi-poste de médiation, chargé de communication, mutualisé avec la SRF le 7 janvier 2013.

Autre remarque, les bouleversements techniques cités ci-dessus ont exigé la mise en place de formations internes et externes, qui ont impliqué des coûts supplémentaires ainsi que des vigilances techniques différentes afin de maintenir une qualité d'accueil et de projection.

#### IV - Compte-rendu technique et financier :

Pour cette troisième année d'exploitation les données techniques et financières prévues par la convention de Délégation de Service Public ont été suivies.

Malgré quelques interventions des services techniques de la Ville, subsistent encore en 2013 les graves problèmes suivant déjà signalés par les rapports précédents, à savoir :

- Fuite d'eau couverture,
- Fuite d'eau intérieure,
- Alimentation ancienne du bâtiment, plomberie et sanitaire en très mauvais état,
- Problème d'évacuation des eaux usées,
- Fuite d'eau et mauvaise étanchéité de la terrasse,
- Dallage dangereux.

On peut noter que des travaux ont été effectués sur les faux plafonds de l'issue de secours de la salle 1, cependant restent encore des défauts importantes.

Comme nous le signalions en 2013, l'ensemble de la climatisation du cinéma est hors service, une nouvelle climatisation a été installée dans la salle 1 et dans les cabines.

#### Les graves difficultés en 2013 perdurent en 2014 :

Suite à des problèmes de vétusté, les services techniques ont procédé à la dépose de l'affichage extérieur (programmation de 6 films) en 2013. Cette dépose s'était avérée catastrophique pour la signalétique et la fréquentation du cinéma. En effet, la façade du cinéma étant en renforcement, cachée par l'immeuble de Mr Gourdy, la visibilité du REX est réellement mauvaise. De plus un énorme panneau de signalétique routière cache l'entrée du Rex. Seul cet affichage permet une véritable visibilité de l'activité et des films programmés. Commercialement, cette absence d'affichage constitue indiscutablement une perte en terme d'exploitation, dont le préjudice est certes difficile à évaluer. Après 9 mois (presque un an d'exploitation) de suppression de l'affichage, des nouveaux panneaux éclairés par des néons alors que nous

avons demandé un éclairage LED ont été installés, la facture d'électricité a été augmentée de 2000 €. La ville est intervenue afin de rétablir l'éclairage latéral et a fait procéder à la mise en place d'une nouvelle ligne électrique extérieure entre le compteur et l'armoire électrique avec une augmentation de la puissance du compteur. Il est à noter que le local électrique abritant le compteur présente des défauts dangereux.

Tous ces points ont été clairement signalés au service technique (nombreux échanges de mails).

**- Concernant la couverture :**

Nous reprenons le compte rendu de 2013

Notre diagnostic est assez simple, il ne nous paraît pas très intéressant de changer entièrement la couverture en tôle posée sur la charpente métallique, il s'agit de la surface la plus importante donc la plus onéreuse. Les tôles peuvent très bien être changées au fur et à mesure de leur dégradation. Cette couverture a résisté à la tempête de 2000 et a donc fait preuve de sa résistance. En revanche, toute la partie façade boulevard, étanchéité terrasse, côté Banque de France est à refaire, c'est environ 25 % de la surface totale. Il est également indispensable de couper le lierre qui endommage régulièrement le bâtiment. Le local électrique très vétuste situé chez Monsieur Gourdy nous inquiète ainsi que l'état de sa terrasse.

**- Concernant le confort des salles :**

N'oublions pas que l'ensemble des 630 fauteuils a été entièrement changé avec des fauteuils très haut de gamme, également les sols et le balisage ont été mis à neuf, les tentures murales des 3 salles rénovées, la climatisation a été installée en salle 1, deux cabines numériques (*salle 1 et 2*) fonctionnent depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010 pour la salle 1. L'ensemble a été pris en charge financièrement par le délégataire pour environ 400 000 € avec une subvention de 15 000 € de la ville

**- Concernant l'équipement des salles :**

La cabine de la salle 3 a été équipée et climatisée, la salle 1 du REX est équipée pour les projections en 3D en dolby SR.5 (équipement très performant au même niveau que les grandes salles de multiplexe).

**- Des souhaits :**

Il nous semble que dans l'intérêt technique et économique de la Ville, une concertation étroite sur les travaux à mettre en œuvre sur le bâtiment et leur calendrier s'avère indispensable dans le cadre du fonctionnement d'un cinéma fonctionnant tous les jours de 8 heures à 2 heures du matin (par exemple : réfection de la toiture, choix des matériaux, prise en compte des impératifs liés à l'exploitation cinématographique mais aussi à l'utilisation culturelle du lieu). Nous avons également le souhait de créer un espace convivial au sein du REX, afin de pouvoir offrir aux brivistes la possibilité de s'approprier un lieu lié à l'histoire de la ville, à son patrimoine, à la diffusion et à la création culturelle, à la vie même du quartier ( le Rex est le seul lieu d'animation, le seul « commerce » ouvert tous les soirs et tous les week-end ). En ce sens, l'aménagement du hall, du foyer permettant d'accueillir les spectateurs autour

d'un verre, nous semble indispensable dans un contexte très difficile, pour rendre attractif le cinéma Rex.

Nous pourrions aussi, par ce biais, assurer la vente de confiseries ou de produits de bouche de qualité.

Le bâtiment étant inscrit à l'ISMH, nous avons l'exigence de conserver, tant dans l'aménagement que dans le mobilier, le style Art Déco qui a présidé à son ouverture. Ainsi il conviendrait de travailler sur l'intégration du Rex au centre-ville, en cinéma de quartier de proximité.

Une subvention de 25 000 € avait été demandé et accordé début 2014 par la ville afin d'acquérir une licence IV et mettre en place les projets mentionnés. Fin 2014, cette subvention n'a pas été versée. Ces projets annoncés en 2013 sont toujours en cours.

#### En projet :

Favoriser le développement de la culture cinématographique à Brive (formation, festival, animation, communication, soirée associative, débat etc. développement des animations du public scolaire et universitaire (dispositif scolaire, cinéclub, gratuité pour la CAV d'Arsonval, partenariat etc.)

Accueil AMAP, soirées Eco ciné, point d'accueil et livraison Paniers bio avec association locale. Dégustation produit du terroir, œnologie...

#### *A noter :*

*Tarifs pratiqués (en euros):* 6.50 ; 6.00 ; 5.50 ; 3.50 ; 5.00 ; 3.70 ; 2.00 majoration 3D, plus des gratuits et des exos.

Détail des tarifs en annexe.

#### Vu les impératifs de la profession :

Exigence au niveau de la tarification pour les distributeurs de certains films, du hors film, tarification spéciale liée à la durée des films, tarification spéciale pour la 3D, préconisation de la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), etc... et de l'incidence de la TVA et parfois de la modification des taux, il est difficile au centime près d'euro de maintenir la tarification.

Comme nous en étions convenus, nous proposons de nous réunir durant l'année afin d'évoquer ensemble les difficultés rencontrées et de recueillir vos avis et accords sur d'éventuelles modifications ou dérogations.

Mode de détermination et d'évaluation : Il suit le prévisionnel de la Délégation tout en étant soumis à la conjoncture économique générale et la conjoncture propre au cinéma d'Art et d'Essai. Le passage au numérique bouleverse l'économie de l'exploitation cinématographique en vigueur depuis 50 ans. Nous rappelons que le coût des entrées pour les élèves en dispositif scolaire cinéma et particulièrement les élèves suivant l'enseignement cinéma du Lycée d'Arsonval (seconde, première, terminale) est pris en charge par le Rex.

#### Recette d'exploitation autre :

- Prêt de salles : 3 000 €

**V - Le bilan et le compte de résultats du REX pour l'année 2014 par le cabinet d'expertise comptable. Ci annexés**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.



**Bernard DUROUX**  
Président

**P. J : Liste de films Art et Essai diffusés**  
**Grille des tarifs du Cinéma**



## Rapport moral du Président,

# Situation du Rex, de l'Art et Essai

## Présentation de l'année 2014

Les modes de classements des salles et de recommandations des films Art et Essai sont restés identiques en 2014. Le Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée (CNC), établissement public sous la tutelle du Ministère de la Culture a simplement relevé l'importance de la close de diversité ce qui place le Rex dans le peloton des dix premières salles Art et Essai de France en terme de labels (Recherche et Découvertes, Patrimoine, Jeune Public) et de pourcentage Art et Essai. Si l'on intègre des critères, des paramètres de population, de la commune, de l'environnement socio-culturel, de la concurrence, de l'exploitation cinématographique dans un rayon de trente kilomètres, du statut et du soutien public du Rex ce dernier demeure une des dernières salles de ce type en France et en Europe. Ce qui d'évidence est une très bonne nouvelle pour Brive, le département et la région mais aussi qui souligne la difficulté de maintenir ce type d'exploitation cinématographique dans une ville moyenne, dans un marché d'une extrême fragilité. Les seules références que l'on pourra trouver sont soit dans des salles municipales dont les modalités et le fonctionnement économique et financier sont totalement différents soit dans des salles intégrées à des Scènes Nationales comme Poitiers (400 000€ de subvention), La Rochelle, Niort, CNBD Angoulême, Albi...).

Une des dernières salles du type du Rex en concurrence avec le circuit CGR à Cherbourg (exploitation privée subventionnée par la ville) vient d'être vendue au circuit CGR !

Il convient également de rappeler que Brive avec 12 salles de cinéma n'est pas suréquipée, loin de là. Mont-de-Marsan par exemple dispose de 22 salles dont aucune n'a obtenu un vrai classement Art et Essai.

## Conjoncture nationale

L'Association Française des cinémas d'Art et Essai annonce fin 2014 une baisse de 15% des entrées des films recommandés Art et Essai, si l'on soustrait des films art et essai dit porteurs qui sont parfois programmés par les grandes enseignes la baisse passe à 45%. On peut noter face à ces chiffres la très bonne résistance du Rex avec ses 70 000 entrées.

## Conjoncture locale

Si le multiplexe de Brive maintient largement sa fréquentation il est à noter que Tulle va disposer prochainement d'un tout nouveau miniplexe performant où l'Art et Essai aura une place très importante. Egalement avec l'arrivée du numérique

L'ASSOCIATION FRANÇAISE  
**ART & ESSAI**

238 - AVRIL 2015

ditorial	1
rick Brouiller : éditorial	
trimoine/Répertoire	2-5
Rencontres Nationales Art et Essai	
trimoine/Répertoire	
ctions Promotion	6
si Télérama	
atiens APCAÉ 2015	
une Public	7
ème	
nalités Jeune Public	
ICAE	8
r Cinema = Action + Management	
s rendez-vous CICAÉ à Cannes	
nde allé	
er	
ctualités	9-11
genda	12

Comme chaque année, l'approche du Festival de Cannes concentre son lot d'espérances pour de nombreux professionnels du secteur - auteurs, producteurs et distributeurs. Il est ainsi pour beaucoup la promesse d'une large médiatisation et exposition dans les salles des films d'auteur sélectionnés, qui devraient, selon certains, leur assurer un succès attendu, voire annoncé, auprès du public.

Seulement, si le parcours de certains films démontre qu'un tel scénario est possible (*Timbuktu* !), la réalité est néanmoins souvent bien différente. Et les promesses d'hier ne nourrissent plus que quelques illusions perdues... Car, à une époque où l'offre n'a jamais été aussi importante, trop de films d'auteur, dotés de belles qualités cinématographiques, ne parviennent plus à exister et à rencontrer leur public dans les salles. Les premières données dont nous disposons le confirment avec une baisse sensible des entrées réalisées par les films recommandés en 2014, de l'ordre de 15% par rapport à 2013.

Cette situation du marché de l'Art et Essai est préoccupante. Elle nous interroge sur les moyens efficaces à mettre en œuvre pour améliorer la visibilité de ces films. Comment susciter le désir pour ces films de la diversité, que nous défendons tous, chacun à notre niveau ? La question implique de se pencher sur la stratégie de certaines sorties. Il est paradoxal de constater le manque de visibilité de films d'auteur, parfois jugés "porteurs" par la profession, quand on observe, parallèlement, une augmentation exponentielle des coûts liés à l'achat d'espaces et de matériels publicitaires... À commencer par les frais de promotion des films dans les salles de cinéma, qui sont passés de 6,5 millions d'euros en 2007 à 11 millions d'euros en 2013. Frais qui profitent, très principalement, aux principales enseignes.

Ce constat nous fait souhaiter, tout comme le demande la Médiatrice du cinéma dans son rapport pour l'année 2014, que les discussions menées dans le cadre des Assises du cinéma sur l'exploitation reprennent rapidement. Il est grand temps de procéder à une remise à plat de certaines pratiques et d'instaurer une régulation plus efficace du marché, au profit des acteurs du pluralisme et de la diversité. Les efforts consentis ces derniers temps par les pouvoirs publics en faveur du secteur de la distribution notamment ne suffisent pas. Ils doivent s'accompagner de mesures fortes pour rééquilibrer un marché dominé de plus en plus par un petit nombre d'opérateurs. Domination qui engendre - en parie - tous les effets pervers que nous dénonçons régulièrement dont, en premier lieu, les conditions d'accès aux films pour les salles Art et Essai, la surexposition de certains films dans les grandes villes et l'abandon de certains territoires sur lesquels les films sont exposés grâce à l'intervention essentielle de l'ADRC, financée par les pouvoirs publics.

Toutefois, le sens de la régulation et du soutien de l'État réside très principalement dans le caractère éminemment culturel de nos activités. Ce sens, qui justifie l'accompagnement des œuvres dans leur diversité, ne doit pas faire disparaître, au-delà d'une volonté ou d'un espoir de faire exister une œuvre, la prise de risques et les gestes professionnels nécessaires à l'existence des films auprès du public.

Souhaitons donc, pour nos Rencontres Art et Essai, de découvrir des films d'auteur inspirés auxquels nous donnerons collectivement les moyens d'exister sur nos écrans pour le bien de toute la filière indépendante de la création et de la diffusion.

Patrick Brouiller, président de l'APCAÉ



des salles municipales comme Terrasson par exemple proposent des programmations de films Art et Essai.

Pris dans l'étau de ces « deux systèmes » auquel s'ajoute le problème de l'accès aux films (rappelons que dans l'exploitation cinématographique ce n'est pas l'exploitant qui décide de son accès aux films mais le distributeur d'où les phénomènes de circuits et de concentrations extrêmes, ce qui fragilise un peu plus une salle comme le Rex). La « bouderie nationale » pour la VO, unique en Europe, s'ajoute aux difficultés que doit affronter le Rex chaque semaine.

## **Les indices de satisfaction**

Mise à part quelques problèmes inhérent à tous commerces la satisfaction des brivistes pour le Rex demeure entière et totale. Les cahiers anonymes de remarques sur le cinéma et sa programmation sont exempts de tout reproche et exprimeraient plutôt la crainte de voir le Rex et sa programmation se modifier ou disparaître.

## **La proximité ou un cinéma de quartier**

Adossé au Quartier République dont le Rex est un acteur actif le cinéma joue un rôle essentiel dans la vie du quartier et du centre ville. La solidarité des commerçants du Quartier République est grande et permet de nombreuses opérations promotionnelles de proximité. C'est le seul commerce du centre ville ouvert 7 jours sur 7, 365 jours sur 365, du matin (parfois des 8h pour l'accueil des scolaires) à minuit voir parfois dans la nuit et même à l'aube (avec les nuits du cinéma). Que serait le quartier sans le Rex ? (Cf : Les commerçants du quartier République). On pourrait ajouter que sans de telles amplitudes horaires il ne pourrait jouer un rôle structurel d'animation au cœur du centre ville.

## **La programmation dans un cinéma d'Art et Essai, de proximité inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH)**

Elle est essentielle et constitutive de l'intérêt culturel et cinéphilique du Rex. Il faut savoir que 90% de la programmation des cinémas est exercée par des circuits ou des ententes de programmations. Les ententes utilisent plutôt les logiciels de programmation alimentés par les sondages de notoriété et les prévisionnels de box office, que l'intérêt cinéphilique des films... Au Rex la programmation est entièrement réalisée « à la main », sur place en relation étroite avec le public. C'est un travail artisanal, considérable, compliqué, hors norme (marché et public) dont la difficulté (dont l'accès aux films) explique en partie sa progressive disparition.

## **Un peu d'histoire**

La première salle de cinéma d'Art et Essai à Brive mais aussi en région Limousin est créée au 31 avenue Jean Jaurès alors nommé Centre Culturel



Communal en 1981 suite à la fermeture du cinéma Les Nouveautés appartenant à Monsieur Serres (Les Nouveautés était une construction Eiffel qui avait vu les débuts du Cinéma muet avec le pianiste devant l'écran). Le projecteur cinemeccanica Victoria S8 des Nouveautés, le fleuron des appareils 35mm, après quelques modifications vu l'étroitesse de la cabine, projette les films au Cinéma Brive Art et Essai.

En 1989 le fonds de commerce de Brive Art et Essai est transporté au cinéma Le Club rue Maillet de Chassat.

En 2002 la ville rachète à CGR le Rex et en confie l'exploitation au Club qui cesse alors avec regret son activité. Le cinéma commercial poursuit sa route avec la fermeture du Splendid et l'ouverture du Multiplexe.

En 2005 Monsieur le Préfet de Région, inscrit le Rex dans son ensemble à l'ISMH en soulignant l'aspect patrimonial non seulement du bâtiment mais aussi de sa programmation. Avec son architecture paquebot type Grand Rex à Paris, son histoire d'un cinéma lié à la dernière guerre, son implantation à Brive comme le Grand Cinéma briviste et la qualité de sa programmation (dossier instruit DRAC, Ville, Rex) l'arrêté d'inscription devient officiel puis se prolonge plus récemment avec le Label « Patrimoine du XXème siècle ». L'association Cinéma Rex s'inscrit comme le dernier exploitant indépendant de la Région Limousin. Elle s'inscrit également dans la défense du Patrimoine cinématographique et architectural. Le bâtiment était en 2002 extrêmement vétuste. L'état des lieux effectué à l'époque ne permettait pas d'exploiter correctement le cinéma, c'est l'association du Rex qui a réalisé les travaux permettant le fonctionnement du Cinéma. Près d'1 million d'euros ont été consacré au cinéma Rex, inscrit à l'ISMH, sans aucune aide financière significative hormis bien entendu l'apport du soutien automatique du CNC comme dans n'importe quel autre cinéma, multiplexe compris.

La dernière demande de subvention de 25 000 € en 2014 à été rejetée, la prise en charge d'entretien de travaux prévu dans le contrat d'affermage n'a pas été possible en 2014. La vétusté du bâtiment implique une consommation en fluide disproportionnée voir augmentée par la consommation des néons des panneaux d'affichage extérieur.

## L'animation du Rex

Comme sa programmation elle va bien au-delà du cahier des charges de la Délégation de Service Public, elle s'intègre avec constance et zèle aux besoins du tissu associatif socio économique et culturel de la ville de Brive avec :

- 28 ciné-goûters
- Environ 500 projections jeunes publiques et scolaires
- 26 ciné-club en direction de toutes les tranches d'âge dont Utatel
- 21 avant-premières
- 58 débats avec des associations ou organismes brivistes
- 20 invités réalisateurs, professionnels du cinéma pour la présentation de leurs films
- L'accueil et l'ensemble des invités du Festival du Cinéma de Brive, Rencontres Européennes du Moyen Métrage
- Distribution de 50 000 programmes
- Mise en place de produits dérivés et labellisés Rex, patrimoine du XXème siècle à la place du popcorn et du coca etc...



L'importance de l'animation reste néanmoins entravée par l'impossibilité économique de réouvrir un bar au premier étage doublé d'un problème règlementaire malgré les efforts du Rex titulaire d'une licence IV. Seul une volonté municipale affirmée pourrait permettre de relancer ce projet coûteux certes mais indispensable pour faire vivre ce type de cinéma en terme d'animation, d'accueil, de notoriété (sauf extension la restauration demeure impossible à l'intérieur du cinéma).

## **Changement de l'organigramme 2014**

### **Renouvellement de la gouvernance de l'association**

Le Président de l'association Thierry Morlet ayant démissionné la présidence de l'association a été confiée par élection à Bernard Duroux. Le Bureau de l'association a souhaité vu la difficulté du marché et du secteur de l'Art et Essai que le titulaire d'autorisation d'exercice du REX avec une expérience de plus de trente ans dans le domaine cinématographique prenne en charge la présidence en plus de la direction et de la programmation cela étant la meilleure façon de continuer à faire vivre le Rex. Ce dernier, déjà Directeur / Programmateur, a accepté ce mandat a compté du 27 novembre 2014, à condition qu'il ne constitue pas une trop grande surcharge de travail. Le trésorier du Cinéma Rex reste Monsieur Bénédicte Mossolin, Monsieur Richard Madjarev est élu Secrétaire Général.

## **Des inquiétudes pour l'année 2015**

Il me serait plus agréable d'achever ce rapport par de belles perspectives sur l'année en cours.

Malheureusement si le fonctionnement du Rex donne entièrement satisfaction et si son image à Brive et la qualité de sa programmation demeure exemplaire il n'en demeure pas moins que si rien n'est fait, le Rex va manquer d'un financement important à cause d'une part d'une subvention de 25 000 € prévue en 2014 qui n'a pas été versée ; d'autre part d'une baisse de la contribution financière de la Délégation de Service Publique de 10 % soit 18 000 €, ce différentiel est aggravé par les prévisions 2015 qui exigeaient un passage de la contribution financière de la Ville à 200 000 € pour les raisons que nous exprimons tout au long de ce rapport. J'avais d'ailleurs fait part, lors de la demande de prolongation de la DSP par la ville d'une année en 2015, de mon souhait de passer à 200 000 €. La réponse a été une diminution de 18 000 €.

En face les charges sont toujours en augmentation pour les raisons que nous exposons largement (état du bâtiment, coût des fluides, coût de la communication, programmes – la publicité prévue n'ayant pas très bien fonctionné – concurrence dans et hors les murs, numérisation complète et maintien et entretien des 35 mm avec les coûts supplémentaires liés aux deux supports – personnel, formations, matériels, lampes informatiques – agencement d'accueil et déco, mise en place d'un salon bar d'accueil, état du marché de l'Art et Essai, fréquentation liée à la spécificité de l'exploitation etc...). Et cela avec une gestion rigoureuse, des rémunérations modestes (le travail de direction et la programmation étant rémunérés au tiers de sa réalité).

En résumé, nous avons prévisionné sur deux ans 25 000 € plus 18 000 € X 2 soit 61 000 € de plus en recettes. Nous avons donc le souci de réduire nos charges de



**61 000 € sur l'exercice 2015. Ne disposant pas de tous les éléments en particulier de la position de la Ville de Brive, nous ne pouvons que prévoir la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire suite aux éléments communiqués par la ville de Brive lors de la prochaine réunion des Services Publics Délégués.**

**Le Président**

1. TITRE ORIGINAL Caractères acceptés: abcdefghiklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIU \$**\$*+(- 0123 456789*	2. TITRE LOCAL	3. PRÉNOM DU RÉALISATEUR Caractères acceptés: abcdefghiklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIU \$**\$*+(- 0123 456789*	4. NOM DU RÉALISATEUR Caractères acceptés: abcdefghiklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIU \$**\$*+(- 0123 456789*	5. NATIONALITÉ PRINCIPALE DU FILM (consultez la liste des codes pays)	6. DATE DE SORTIE NATIONALE (au format jj/mm/aaaa) L'vous ne connaissez pas la date, introduisez une date approximative 1970 = 01/01/1970	7. JOUR PASSAGE DANS VOTRE CINÉMA EN 2014 (au format jj/mm/aaaa)	8. VO/DVB/ST VO = version originale, DB = version doublée, ST = version sous-titrée	9. 1st List = film programmé dans votre salle dans un délai maximum de 12 mois après sa sortie dématérialisée (Blu-ray, DVD, etc.) '1' = "Disque dur 2x ou plus", '2' = "Diffusion", '3' = "DVD", '4' = "Blu-ray", '5' = "autre"	10. Format de projection (indiquez '1' si dur 2x ou plus, '2' = "Diffusion", '3' = "DVD", '4' = "Blu-ray", '5' = "autre")	11. 3D (indiquez '1' si le film ou le contenu est 3D), Si non, laissez vide.	12. Live (indiquez '1' si le contenu est Live), Si non, laissez vide.	13. Contenu alternatif (indiquez '1' = spectacle vivant (opéra, musique, danse, théâtre, humour), '2' = événement sportif, '3' = Documentaire interactif (webdocumentaires), '4' = autres lieux vidéo, Internet, pubs, clips, arts, voyages, écologie), '5' = non classé, vide	14. NB DE SEMAINES EN 2014 (valeur entière sans espace ni point ni virgule)	15. TOTAL SÉANCES EN 2014 (valeur entière sans espace ni point ni virgule)	16. ENTRÉES EN 2014 (valeur entière sans espace ni point ni virgule)	17. RECETTES EN MONNAIE LOCALE EN 2014 (valeur entière sans espace ni point ni virgule)
THE GRAND BUDAPEST HOTEL	THE GRAND BUDAPEST HOTEL	WES	ANDERSON	DE	26/02/2014	26/02/2014	VO	1st	1				5	83	1675	8772
MAGIC IN THE MOONLIGHT	MAGIC IN THE MOONLIGHT	WOODY	ALLEN	US	22/10/2014	22/10/2014	VO	1st	1				6	103	1549	8316
MOMMY	MOMMY	XAVIER	DOUAN	FR	08/10/2014	08/10/2014	VO	1st	1				6	77	1474	8067
LE VERT SE LEVE	LE VERT SE LEVE	HAYAO	MIYAZAKI	JP	22/01/2014	22/01/2014	VO	1st	1				6	76	1270	6258
TIMBUKTU	TIMBUKTU	SISSAKO	NE	FR	10/12/2014	10/12/2014	VO	1st	1				3	54	1087	5948
TWELVE	TWELVE	STEVE	MC QUEEN (II)	US	22/01/2014	22/01/2014	VO	1st	1				7	69	1048	5745
YEARS A SLAVE	YEARS A SLAVE	WOLFGANG	PETERSEN	US	21/11/1994	07/02/2014	VO	1st	1				4	12	2124	5310
HISTOIRE SANS FIN	HISTOIRE SANS FIN	JEAN PIERRE ETLUC	DARDENNE	FR	21/05/2014	21/05/2014	VO	1st	1				6	98	985	5237
DEUX JOURS, UNE NUIT	DEUX JOURS, UNE NUIT	FRANCOIS	OZON	FR	05/11/2014	05/11/2014	VO	1st	1				6	69	906	4926
UN CRIME PARFAIT	L AMOUR EST UN CRIME PARFAIT	JEAN MARIE/ ARNAUD	LARRIERU	FR	15/01/2014	08/01/2014	VO	1st	1				7	56	885	4856
SAINT LAURENT	LAURENT	BERTRAND	BONELLO	FR	24/09/2014	24/09/2014	VO	1st	1				6	80	904	4652
GEMMA BOVERY	GEMMA BOVERY	ANNE	FONTAINE	FR	10/09/2014	10/09/2014	VO	1st	1				7	75	885	4526
DANS LA COUR	DANS LA COUR	PIERRE BENJOT	SALVADORI	FR	23/04/2014	23/04/2014	VO	1st	1				4	66	798	4371
3 CŒURS	3 CŒURS	BENOIT	JACQUOT	FR	17/09/2014	17/09/2014	VO	1st	1				6	80	809	4363

JIMMY S HALL UN BEAU DIMANCHE	KEN	LOACH	GB	02/07/2014	02/07/2014	VO	1st	1					7	90	820	4317
HIPPOCRATE PHILOMENA RESPIRE THE HOMESMAN WINTER SLEEP	NICOLE THOMAS STEPHEN MELANIE TOMMY LEE NURI BILGE	GARCIA LULTI FREARS LAURENT JONES CEYLAN SCHLUNDORF F	FR FR GB FR US TR	05/02/2014 03/09/2014 08/01/2014 12/11/2014 18/05/2014 06/08/2014	05/02/2014 03/09/2014 08/01/2014 12/11/2014 18/05/2014 06/08/2014	VO VO VO VO VO VO	1st 1st 1st 1st 1st 1st	1 1 1 1 1 1					3 4 3 5 7 6	42 51 40 65 85 64	759 777 723 712 706 667	4203 4160 3994 3848 3738 3601
DIPLOMATIE PAS SON GENRE MR TURNER DUGUN DERNEK L'ARGENT DE POCHE MUN VOISIN TOTORO HER VIE SAUVAGE LE COMTE DE LA PRINCESSE KAGUYA	VOLKER LUCAS MIKE SELGUK FRANCOIS HAYAO SPIKE CEDRIC ISAO	F BELVAUX LEIGH AYDEMIR TRUFFAUT MIYAZAKI JONZE KAHN TAKAHATA	DE FR GB TR FR JP US FR JP	05/03/2014 30/04/2014 03/12/2014 04/12/2013 14/01/1976 22/09/1994 19/03/2014 29/10/2014 25/06/2014	05/03/2014 30/04/2014 03/12/2014 21/02/2014 20/11/2014 18/12/2014 19/03/2014 29/10/2014 25/06/2014	VO VO VO VO VO VO VO VO VO	1st 1st 1st 1st 1st 1st 1st 1st 1st	1 1 1 1 1 1 1 1 1					4 3 4 1 4 2 5 4 7	52 50 42 3 8 10 65 59 65	727 609 604 584 1234 1240 599 545 660	3431 3302 3200 3154 3141 3100 3065 2968 2929
LE LOUP DE WALL STREET WALL STREET AUFIL D ARIANE	MARTIN ROBERT WIM WENDERS, JULIANO RIBEIRO SALGADO	SCORES GUERGUAN WIM WENDERS, JULIANO RIBEIRO SALGADO	US FR FR FR	25/12/2013 18/06/2014 15/10/2014 22/01/2014	01/01/2014 18/06/2014 15/10/2014 05/02/2014	VO VO VO VO	1st 1st 1st 1st	1 1 1 1					4 8 5 2	46 86 48 22	528 574 565 505	2665 2634 2622 2790
LE SEL DE LA TERRE LULU FEMME LULU FEMME NUE	DAVID PAWEL IDA A LA POURSUITE DU ROI PLUMES BANDE DE FILLES CYCLORE A LA JAMAIQUE MARIE	SUKAUP PAWLKOWSKI TOFT JACOBSEN SCHAMMA CELINE ALEXANDER JEAN-PIERRE	CZ DK DK DK FR US US	15/02/2012 12/02/2014 15/10/2014 22/10/2014 06/04/2011 12/11/2014	26/03/2014 26/02/2014 03/12/2014 22/10/2014 15/01/2014 12/11/2014	VO VO VO VO VO VO	1st 1st 1st 1st 1st 1st	1 1 1 1 1 1					3 3 4 6 3 3	6 27 7 56 9 42	1108 518 521 543 1017 439	2770 2728 2643 2607 2543 2409





LE BARBIER DE SEVILLE METROPOLITA N PATHELIVE	LE BARBIER DE SEVILLE METROPOLITA N PATHELIVE	UNDEFINED	UNDEFINED	FR	22/11/2014	22/11/2014	20/11/2014	VO	1st	2	1	1	1	1	55	1254
MAESTRO	MAESTRO	LEA	LEA	FR	23/07/2014	23/07/2014	23/07/2014	VO	1st	1	2	2	30	226	1227	
TONNERRE	TONNERRE	GUILLAUME	GUILLAUME	FR	29/01/2014	29/01/2014	12/02/2014	VO	1st	1	2	2	24	233	1219	
UK WEEK END A PARIS	UK WEEK END A PARIS	ROGER	ROGER	GB	05/03/2014	05/03/2014	05/03/2014	VO	1st	1	3	27	244	1182		
ADIEU AU LANGAGE	ADIEU AU LANGAGE	JEAN LUC	JEAN LUC	CH	21/05/2014	21/05/2014	21/05/2014	VO	1st	1	4	46	223	1087		
LA BOHEME METROPOLITA N PATHELIVE	LA BOHEME METROPOLITA N PATHELIVE	A	A	A	05/04/2014	05/04/2014	05/04/2014	VO	1st	2	1	1	1	48	1073	
MERVEILLEUX COMITES DE LA NIEGE	MERVEILLEUX COMITES DE LA NIEGE	HILARY	HILARY	GB	19/11/2014	19/11/2014	17/12/2014	VO	1st	1	2	8	263	1050		
UNE AUTRE VIE	UNE AUTRE VIE	EMMANUEL	EMMANUEL	FR	22/01/2014	22/01/2014	22/01/2014	VO	1st	1	2	32	195	1050		
EDEN	EDEN	GARY	GARY	FR	19/11/2014	19/11/2014	18/11/2014	VO	1st	1	3	46	200	1046		
FIDELIO L ODIYSEE D AISE	FIDELIO L ODIYSEE D AISE	LUCIE	LUCIE	FR	24/12/2014	24/12/2014	24/12/2014	VO	1st	1	2	19	187	965		
ETRE ET DEVENIR	ETRE ET DEVENIR	CLARA	CLARA	FR	28/05/2014	28/05/2014	29/06/2014	VO	1st	1	3	7	188	976		
BLACK COAL	BLACK COAL	YI NAN	YI NAN	CN	11/06/2014	08/07/2014	08/07/2014	VO	1st	1	2	28	183	968		
PRIDE	PRIDE	MATTHEW	MATTHEW	GB	17/09/2014	17/09/2014	17/09/2014	VO	1st	1	2	30	184	943		
ABUS DE FAIBLESSE WERTHER	ABUS DE FAIBLESSE WERTHER	CATHRINE	CATHRINE	FR	12/02/2014	12/02/2014	12/02/2014	VO	1st	1	2	22	175	939		
METROPOLITA N LES SORCIERES DE ZUGARRAMUR DI	METROPOLITA N LES SORCIERES DE ZUGARRAMUR DI	RICHARD	RICHARD	US	15/03/2014	15/03/2014	15/03/2014	VO	1st	1	1	1	44	920		
MY SWEET PEPPER LAND	MY SWEET PEPPER LAND	ALEX	ALEX	ES	08/01/2014	08/01/2014	08/01/2014	VO	1st	1	3	38	183	917		
SUZANNE	SUZANNE	HINER	HINER	DE	09/04/2014	09/04/2014	30/04/2014	VO	1st	1	2	21	168	906		
LEGERUE	LEGERUE	KAYELL	KAYELL	FR	18/12/2013	18/12/2013	01/01/2014	VO	1st	1	2	8	159	887		
D'AMOUR BOLSHOI	D'AMOUR BOLSHOI	UNDEFINED	UNDEFINED	FR	26/10/2014	26/10/2014	26/10/2014	VO	1st	2	1	1	44	883		
PATHELIVE LA LEGENDE	PATHELIVE LA LEGENDE	UNDEFINED	UNDEFINED	FR	26/10/2014	26/10/2014	26/10/2014	VO	1st	1	1	1	44	883		
DE L'AMOUR VIVA LA LIBERTA	DE L'AMOUR VIVA LA LIBERTA	UNKNOWN	UNKNOWN	RU	26/10/2014	26/10/2014	26/10/2014	VO	1st	1	3	23	170	878		
LIBERTA NTMPOKMANI	LIBERTA NTMPOKMANI	ROBERTO	ROBERTO	IT	05/02/2014	05/02/2014	05/02/2014	VO	1st	1	3	23	166	878		
AC V 2 TERRE BATTUE	AC V 2 TERRE BATTUE	LARS VON	LARS VON	BE	29/01/2014	29/01/2014	29/01/2014	VO	1st	1	3	23	166	878		
TERRE BATTUE	TERRE BATTUE	STEPHANE	STEPHANE	FR	17/12/2014	17/12/2014	10/12/2014	VO	1st	1	3	32	170	869		

HOW I LIVE NOW	MAINTENANT C EST MA VIE	KEVIN	MACDONALD	GB	12/03/2014	12/03/2014	12/03/2014	VO	1st	1					3	33	195	853
MAY IN THE SAMMER	MAY IN THE SAMMER	CHERIE	DABIS	JO	07/05/2014	07/05/2014	07/05/2014	VO	1st	1					2	34	162	837
LA VOIE DE L'ENNEMI	LA VOIE DE L'ENNEMI	RACHID	BOUCHARÉ	FR	07/05/2014	07/05/2014	07/05/2014	VO	1st	1					2	29	163	821
WEEK-ENDS	WEEK-ENDS	ANNE	VILLACEQUE	FR	26/02/2014	05/03/2014	05/03/2014	VO	1st	1					1	13	151	810
REVES D OR	REVES D OR	DIEGO	DIÉZ	MX	04/12/2013	08/01/2014	08/01/2014	VO	1st	1					5	8	188	757
SACRO GRA	SACRO GRA	GLANFRANCO	ROSI	IT	26/03/2014	26/03/2014	26/03/2014	VO	1st	1					5	36	153	746
ARRETE DU JE CONTINUE	ARRETE DU JE CONTINUE	SOPHIE	FILLERES	FR	05/03/2014	12/03/2014	12/03/2014	VO	1st	1					1	13	182	739
FRUITVALE STATION	FRUITVALE STATION	RYAN	COOGLER	US	01/01/2014	01/01/2014	01/01/2014	VO	1st	1					3	32	153	739
DE L AUTRE COTE DU MUR	DE L AUTRE COTE DU MUR	CHRISTIAN	SCHWOCHOW	DE	20/12/2014	15/12/2014	15/12/2014	VO	1st	1					2	7	201	735
UNDER THE SKIN	UNDER THE SKIN	JONATHAN	GLAZER	GB	25/06/2014	06/08/2014	06/08/2014	VO	1st	1					2	23	135	727
WRONG COPS	WRONG COPS	QUENTIN	DUPIEUX	US	19/03/2014	19/03/2014	19/03/2014	VO	1st	1					3	20	150	723
SUR LE CHEMIN DE L ECOLE	SUR LE CHEMIN DE L ECOLE	PASCAL	PLISSON	FR	25/09/2014	10/03/2014	10/03/2014	VO	1st	1					1	1	199	719
PELO MALO LES	PELO MALO LES	MARIANA	HONDON	VE	02/04/2014	02/04/2014	02/04/2014	VO	1st	1					4	30	142	706
VACANCES DU PETIT NICOLAS	VACANCES DU PETIT NICOLAS	LAURENT	TIRARD	FR	09/07/2014	16/08/2014	16/08/2014	VO	1st	1					4	14	153	692
DES ETOILES	DES ETOILES	DYANA	GAYE	FR	29/01/2014	27/03/2014	27/03/2014	VO	1st	1					1	2	106	677
LA BAYADERE BOLSHOI	LA BAYADERE BOLSHOI	UNDEFINED	UNDEFINED	FR	27/01/2013	07/12/2014	07/12/2014	VO		2	1				1	1	34	672
METAMORPHOSES	METAMORPHOSES	CHRISTOPHE	HONORE	FR	03/09/2014	03/09/2014	03/09/2014	VO	1ST	1					2	32	128	666
OPPORTUNISTES	OPPORTUNISTES	PAOLO	VIRZI	FR	19/11/2014	19/12/2014	19/12/2014	VO	1st	1					2	15	127	662
MARCO SPADA	MARCO SPADA	VINCENT	BATAILLON	RU	30/03/2014	30/03/2014	30/03/2014	VO	1st	1					1	1	33	651
COSI FAN TUTTE	COSI FAN TUTTE	JAMES	LEVINE	DE	26/04/2014	26/04/2014	26/04/2014	vo		2	1				1	1	30	648
METROPOLITAIN	METROPOLITAIN	OTTO	SCHENK	US	08/02/2014	08/02/2014	08/02/2014	VO	1st	2	1				1	1	29	634
L'ESPOIR	L'ESPOIR	ANDRE	MALRAUX	FR	06/05/2014	06/05/2014	06/05/2014	VO		3					1	1	130	618

FALSTAFF METROPOLITA N PATHELIVE	FALSTAFF METROPOLITA N PATHELIVE	A	A	A	05/01/2014	05/01/2014	05/01/2014	VO	1st	1	1	1	1	1	1	30	617
PRICE/GOR BOLSHOI PATHELIVE	PRICE/GOR BOLSHOI PATHELIVE	A	A	US	01/03/2014	01/03/2014	01/03/2014	VO	1st	1	1	1	1	1	1	29	604
VANDAL AU PREMIER REGARD	VANDAL AU PREMIER REGARD	A	CISTERNE	FR	09/10/2013	28/02/2014	28/02/2014	VO	1st	1	2	2	2	2	179	598	
BIG BAD WOLVES	BIG BAD WOLVES	A	RIBEIRO	BR	23/07/2014	23/07/2014	23/07/2014	VO	1st	1	4	4	4	33	113	594	
LA FILLE DU PHARAON	LA FILLE DU PHARAON	A	KESHIALES	IL	02/07/2014	02/07/2014	02/07/2014	VO	1st	1	2	2	2	29	119	571	
BOLSHOI PATHELIVE	BOLSHOI PATHELIVE	A	UNDEFINED	FR	25/11/2012	23/11/2014	23/11/2014	VO	1st	2	1	1	1	1	33	571	
XENIA	XENIA	A	KOUTRAS	GR	18/05/2014	08/07/2014	08/07/2014	VO	1st	1	2	2	19	106	557		
LA CENERENTOL	LA CENERENTOL	A															
METROPOLITA N PATHELIVE	METROPOLITA N PATHELIVE	A	LUSSI	US	10/05/2014	10/05/2014	10/05/2014	VO	1st	2	1	1	1	1	26	554	
LES FANTASTIQUE S LIVRES VOLANTS	LES FANTASTIQUE S LIVRES VOLANTS	A	LAURENT WITZ,ALEXAN DRE ESPIGARES,EL OI HENROIDJ.	FR	24/09/2014	18/10/2014	18/10/2014	VO	1st	1	2	2	6	117	554		
LE MOMENT ET LA MANIERE	LE MOMENT ET LA MANIERE	A	ANNE GREGG	FR	22/10/2014	24/11/2014	24/11/2014	VO	1st	1	1	1	1	99	548		
WHITE BIRD NATIONAL GALLERY	WHITE BIRD NATIONAL GALLERY	A	ARAKI	US	15/10/2014	29/10/2014	29/10/2014	VO	1st	1	2	2	17	100	537		
LE PIARD MAGIQUE	LE PIARD MAGIQUE	A	WISEMAN	US	19/11/2014	20/11/2014	20/11/2014	VO	1st	1	1	1	4	125	519		
LES DROLES DE POISSONS CHATS	LES DROLES DE POISSONS CHATS	A	MARTIN CLAPP	BE	19/02/2014	11/03/2014	11/03/2014	VO	1st	1	2	2	2	173	508		
LES ILLUSIONS PERDUES BOLSHOI PATHELIVE	LES ILLUSIONS PERDUES BOLSHOI PATHELIVE	A	CLAUDIA SAINT LUCE	MX	28/05/2014	06/03/2014	06/03/2014	VO	1st	1	3	3	24	98	502		
BIRLESEN GONULLER	BIRLESEN GONULLER	A	VINCENT KIRAC	TR	24/10/2014	19/12/2014	19/12/2014	VO	1st	1	1	1	1	23	462		
A LA RECHERCHE DE VIVIAN MAIER	A LA RECHERCHE DE VIVIAN MAIER	A	CHARLIE DE ABREU, ALEXANDRE CESARIO	US	02/07/2014	06/08/2014	06/08/2014	VO	1st	1	2	2	12	86	454		
LE GARCON ET LE MONDE	LE GARCON ET LE MONDE	A	CESARIO	FR	08/10/2014	23/10/2014	23/10/2014	VO	1st	1	2	2	8	95	444		



DE TOUTES NOS FORCES	DE TOUTES NOS FORCES	MILS	TAVERNIER	FR	26/03/2014	28/04/2014	VO	1st	1	1	1	59	337
DES CHEVAUX ET DES HOMMES	DES CHEVAUX ET DES HOMMES	BENEDIKT	ERLINGSSON	IS	23/07/2014	13/08/2014	VO	1st	1	12	61	324	
L HOMME AUX SERPENTS	L HOMME AUX SERPENTS	ERIC	FLANDIN	FR	22/01/2014	23/03/2014	VO	1st	1	2	81	323	
MYSTERE DE LA SAGRADA FAMILIA	MYSTERE DE LA SAGRADA FAMILIA	STEFAN	HAUPT	CH	14/05/2014	16/07/2014	VO	1st	1	6	58	322	
LA COUR DE BABEL	LA COUR DE BABEL	JULIE	BERTUCCELLI	VE	12/03/2014	26/03/2014	VO	1st	1	2	63	322	
LES TROIS SEURS DU YUNNAN	LES TROIS SEURS DU YUNNAN	WANG	BING	HK	16/04/2014	11/05/2014	VO	1st	1	8	59	307	
2 AUTOMNES ET 3 HIVERS	2 AUTOMNES ET 3 HIVERS	SEBASTIEN	BETBEDER	FR	25/12/2013	01/01/2014	VO	1st	1	7	59	306	
LE OJATUOR	LE OJATUOR	YARON	ZILBERMAN	US	10/07/2013	22/01/2014	VO	1st	1	1	61	305	
AUF DER STRECKE+HEL LO STRANGER	AUF DER STRECKE+HEL LO STRANGER	RETO+THOMAS	CAFFI+AMMAN N	SE	01/01/2007	10/04/2014	VO	1st	1	4	122	305	
LE PARFUM DE LA CAROTTE	LE PARFUM DE LA CAROTTE	REMI	DURIN	FR	26/03/2014	22/04/2014	VO	1st	1	1	64	290	
TOULOUSE	TOULOUSE	LIONEL	BAIER	SE	01/01/2010	11/04/2014	VO	1st	1	2	114	285	
RETOUR A ITHAQUE	RETOUR A ITHAQUE	LAURENT	CANTET	FR	03/12/2014	17/12/2014	VO	1st	1	6	52	280	
EASTERN BOYS	EASTERN BOYS	ROBIN	CAMPILLO	FR	02/04/2014	23/04/2014	VO	1st	1	9	52	278	
BOULEVARD DE LA MORT	BOULEVARD DE LA MORT	QUENTIN	TARANTINO	US	06/06/2007	07/02/2014	VO	1st	3	1	67	273	
LE TIGRE ET LES ANIMAUX	LE TIGRE ET LES ANIMAUX	DACE	RIDUZE	LV	16/02/2011	26/03/2014	VO	1st	1	3	66	272	
LENDEMAINS QUI CHANTENT	LENDEMAINS QUI CHANTENT	NICOLAS	CASTRO	FR	20/08/2014	25/09/2014	VO	1st	1	17	50	270	
LE PRUCES DE VIVIANE ANSALEM	LE PRUCES DE VIVIANE ANSALEM	SHLOMI	ELKABETZ	IL	25/06/2014	20/08/2014	VO	1st	1	9	49	266	
CHARLOT SOLDAT	CHARLOT SOLDAT	CHARLES	CHAPLIN	US	01/04/1905	07/05/2014	VO	1st	3	1	104	260	
LE CARNAVAL DE LA PETITE TAUPE	LE CARNAVAL DE LA PETITE TAUPE	ZDENEK	MILER	CZ	17/09/2014	01/10/2014	VO	1st	1	2	52	255	
US VIVOS TAMBEM CHORAM+LE MONDE EST COMME CA	US VIVOS TAMBEM CHORAM+LE MONDE EST COMME CA	BASIL+FERNAND	CUNHA+MELGAR	SE	01/01/2012	10/04/2014	VO	1st	1	4	102	255	





LA MOTO DE MA MERE+PAMPA MADENOISELL E JULIE	LA MOTO DE MA MERE+PAMPA MADENOISELL E JULIE	SEVRINE+BERNARD	CORNAMUSAZ +WEBER	SE	01/01/2013	09/04/2014	VO	1st	1						1	3	60	150
JOURNATA+SHADOW OF A CLOUD	JOURNATA+SHADOW OF A CLOUD	LIV	ULLMAN	FR	10/09/2014	17/12/2014	VO	1st	1						1	4	29	148
BLUE VELVET	BLUE VELVET	DAVID	LYNCH	US	21/01/1987	21/08/2014	VO	1st	1						1	3	42	147
METABOLISME	METABOLISME	CORNELIU	PORUMBORU	RO	16/04/2014	07/05/2014	VO	1st	1						1	6	28	136
INVERSE	INVERSE	YASUHIRO	YOSHURA	JP	12/03/2014	16/04/2014	VO	1st	1						1	6	29	136
TRAP STREET	TRAP STREET	VIVIANE	OU	CN	13/08/2014	12/08/2014	VO	1st	1						1	1	25	134
PALO ALTO	PALO ALTO	GIA	COPPOLA	US	11/05/2014	30/07/2014	VO	1st	1						1	7	24	132
BRILLE POUR TOUT LE MONDE	BRILLE POUR TOUT LE MONDE	JOHN	FORD	US	18/06/2014	07/08/2014	VO	1st	1						2	6	28	131
CIRCLES	CIRCLES	SRDAN	GOLUBOVIC	RS	09/07/2014	13/08/2014	VO	1st	1						1	7	25	130
GOLTZIUS	GOLTZIUS	PETER	GREENAWAY	FR	05/02/2014	07/03/2014	VO	1st	1						1	7	24	125
A GIRL AT MY DOOR	A GIRL AT MY DOOR	JULY	JUNG	KR	05/11/2014	30/12/2014	VO	1st	1						1	1	22	119
ERRANTS	ERRANTS	TSAI	MING LANG	TW	12/03/2014	13/05/2014	VO	1st	1						1	1	22	118
PATE MAT	PAT ET MAT	MAREL	BENES	CZ	15/10/2014	12/11/2014	VO	1st	1						1	2	23	115
DE CES DAMES	DE CES DAMES	JERRY	LEWIS	US	18/11/2004	17/07/2014	VO	1st	1						1	3	21	113
FISH SWIM	FISH SWIM	RUBEN	AMAR	US	04/05/2014	30/07/2014	VO	1st	1						1	8	22	112
LETRE D UNE INCONNUE	LETRE D UNE INCONNUE	MAX	OPHULS	US	19/02/2014	24/04/2014	VO	1st	1						1	1	19	101
YOUNG ONES	YOUNG ONES	JAKE	PALTROW	US	06/08/2014	21/10/2014	VO	1st	1						1	1	19	101
LES PETITS	LES PETITS	ZHEGUANG	YU	CL	06/11/2013	05/02/2014	VO	1st	1						1	2	21	99
CANARDS DE PAPIER	CANARDS DE PAPIER	HONG	KHAOU	GB	15/10/2014	21/11/2014	VO	1st	1						1	2	24	99
HUNDRED THOUSAND	HUNDRED THOUSAND	TIMOTHY	L ANDERSON	US	16/07/2014	12/08/2014	VO	1st	1						1	1	18	98
DRESSE POUR TUER	DRESSE POUR TUER	SAMUEL	FULLER	US	07/07/1982	25/09/2014	VO	1st	1						1	3	18	96
GIOVANNI	GIOVANNI	MIZUHO	NISHIKUBO	JP	28/05/2014	13/09/2014	VO	1st	1						1	6	22	95
PANDA PETIT	PANDA PETIT	ISAO	TAKAHATA	JP	14/10/2009	18/06/2014	VO	1st	1						1	1	18	90
VENDANGES	VENDANGES	PAUL	LACOSTE	FR	13/11/2014	13/11/2014	VO	1st	1						1	2	18	86





# Tarifs

## Cinémas REX – Art & Essai

TARIFS AU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2015

TARIF PLEIN	6.50 €
MERCREDI	6.00 €
DIMANCHE SEANCE DE 11 H	5.50 €
TARIFS REDUITS SCOLAIRES/ ETUDIANTS/ DEMANDEURS D'ENPLOI/ UTATEL/ HANDICAPES ...	5.50 €
ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS	3.50 €
CARTE D'ABONNEMENT	5.00 €
RECHARGE CARTE 10 PLACES VALABLE 6 MOIS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT	52.00 €
GROUPE A PARTIR DE 15 PERSONNES	3.70 €
ACREAMP	3.50 €
SUPPLEMENT 3D	2.00 €
CAV (HORS SEANCE SCOLAIRE et à titre individuel uniquement)	GRATUIT

Le 12 mai 2015

ASSOCIATION CINEMA REX  
M. le Président  
3 Bd du Général KOENING  
19100 BRIVE LA GAILLARDE

**Nos réf.** : M. Weiler Marc  
(Responsable association)  
Tél. (bureau) : 05.65.50.40.00.  
Tél. (portable) : 06.85.73.24.21.  
e-mail : [marc.weiler@acomaudit.com](mailto:marc.weiler@acomaudit.com)

**Objet** : ANNEXE au rapport de la DSP  
CINEMA le REX

Monsieur le Président,

Les comptes du Centre culturel de Brive et du cinéma le REX en date du 31/12/2014 ont été arrêtés. Nous vous adressons ci-joint une plaquette comptable et financière avec l'ensemble des documents à transmettre à La Mairie de BRIVE LA GAILLARDE, conformément à l'article 21 de la Délégation du Service Public.

Aussi, veuillez trouver ci-joint un dossier comprenant :

- a) La plaquette complète des comptes annuels du cinéma le REX pour l'année 2014
- b) Concernant le patrimoine matériel nécessaire à l'exploitation, nous vous adressons ci-joint la liste des matériels et investissements au 31/12/2014 du CINEMA LE REX.

**A) PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : voir plaquette BILAN et COMPTE DE RESULTAT**

**Arrêté des comptes clos le 31/12/2014 du CINEMA REX :**

Les comptes sociaux de l'association pour l'exercice clos le 31/12/2014 a été communiqué aux membres du bureau.

Les comptes généraux de l'association CINEMA REX font état :

- d'un total de bilan de 516.456 €
- d'un chiffre d'affaires (activité) de 355.508 €
- d'un total de produits d'exploitation de 729.701 €
- d'un résultat comptable de 1.033 € (BENEFICE)

### **B ) METHODES UTILISEES :**

L'association CINEMA REX est une entité nouvellement créée au 1<sup>er</sup> JANVIER 2012 qui a reçu en dévolution une quote-part du patrimoine de l'association du CENTRE CULTUREL. Les opérations juridiques et fiscales en la matière ont été respectées et validées.

**C ) ETAT DES VARIATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER :** Le montant des investissements représentent la somme de 41.750 Euros (voir liste ci-jointe pour 2014)

### **D - DONNEES CHIFFREES & DONNEES ANALYTIQUES du Cinéma REX**

#### **a) LES DONNEES COMPTABLES**

Les comptes sociaux du Centre Culturel de Brive, attestés et certifiés par le Commissaire aux comptes, établit les comptes suivants :

NATURE	2014
+ RECETTES GUICHET du CINEMA	318.987 €
- ACHAT de Place REX pour le POLE	69.236 €
- LOCATION DE FILMS	142.151 €

#### **Le constat :**

Les FRAIS DE LOCATION représentent une part importante des dépenses et grèvent la marge de l'activité cinématographique.

#### **b) LES DONNEES ANALYTIQUES du CINEMA (entrées, spectateurs, diffusions, recettes)**

ANNEXE : CINEMA REX des courriers cités	2012	2013	2014
Total des entrées	61.587	61.632	67.927
Total des recettes HT	278.040 €	280.392€	318.987 €

**D – ELEMENTS POUR LE COMPTE RENDU TECHNIQUE**

Nous vous adressons aussi ci-joint la liste du personnel avec leur date d'entrée / sortie, leur affectation et leur coefficient.

A notre connaissance, il n'y pas eu de déclaration de sinistre, ni même de contentieux.

Nous espérons que ces compléments d'information vous auront permis de mieux apprécier les comptes 2014 de l'activité CINEMA REX.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos plus sincères salutations.

**M. WEILER**

Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

**@COM EXPERTISE QUERCY ROVERGUE**  
Société d'Expertise Comptable  
SARL au Capital de 700 500 €  
Tableau de l'Ordre de Toulouse Midi-Pyrénées  
Z.I. de la Farayrie - BP 42  
46100 FIGEAC  
RCS Cahors 450 417 324  
N° Intracom FR 80 450 417 324  
Tél. 05 65 50 40 00 - Fax 05 65 50 04 72  
www.acomaudit.com



**ASSOCIATION CINEMA REX**

3. Boulevard Général Koenig

19100 BRIVE LA GAILLARDE

***IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables***

Présenté en Euros

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

édité le 12/05/2015

## Compte 2182020 / 2818220

## MATRIEL SON VIDEO-DSP

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Dérog.	Cum. déro.	Val. nette
0001 ORDI ACER REF 943781	12/12/2009	469,28		469,28	D 58,33	469,28		469,28					
0002 IMPRIMANTE SAMSUNG COULEUR	12/12/2009	159,28		159,28	D 58,33	159,28		159,28					
0003 PROCOLOR ACCESS CONSO	12/12/2009	1 003,34		1 003,34	D 58,33	1 003,34		1 003,34					
0004 SONT ORDINATEUR REF 947084	12/12/2009	817,93		817,93	D 58,33	817,93		817,93					
0005 TELEVISEUR LCD	09/11/2009	927,00		927,00	D 58,33	927,00		927,00					
0006 CAMESCOP D EPAULE HVR HD1000	09/11/2009	1 590,00		1 590,00	D 58,33	1 590,00		1 590,00					
0007 OBJECTIF CANON EFS 10-22	09/11/2009	755,00		755,00	D 58,33	755,00		755,00					
0008 PROJECTEUR NUMERIQUE	30/09/2010	146 821,00		146 821,00	L 20,00	95 515,22	29 364,20	124 879,42					21 941,58
0009 EQUIPEMENT SON DOLBY SALLE 2	06/10/2010	1 224,00		1 224,00	L 25,00	990,25	233,75	1 224,00					
0010 ANAMORPHOSEUR	01/04/2011	707,95		707,95	L 20,00	389,37	141,59	530,96					176,99
0011 IMPRIMANTE A BILLETS	07/02/2011	1 971,00		1 971,00	L 20,00	1 143,18	394,20	1 537,38					433,62
0012 SCALLER AUDIO+INSTALLAT'	26/04/2011	2 349,00		2 349,00	L 20,00	1 259,33	469,80	1 729,13					619,87
0013 GENERATEUR LASER PR PROJRCT'	06/08/2007	893,75		893,75	D 31,25	893,75		893,75					
0014 ECRAN GONFLABLE 10mX7m	07/08/2008	13 680,00		13 680,00	D 35,00	13 680,00		13 680,00					
0015 BRULEUR XENON	10/11/2011	997,00		997,00	L 20,00	427,05	199,40	626,45					370,55
0016 MEDIATECHNIQUE	14/01/2013	38 560,00		38 560,00	L 20,00	7 433,51	7 712,00	15 145,51					23 414,49
0017 TV SHARP	28/11/2014	7 006,67		7 006,67	L 10,00		64,23	64,23					6 942,44
0018 ENSEMBLE KARAOKE	11/12/2014	1 025,00		1 025,00	L 20,00		11,39	11,39					1 013,61
<b>Sous-total</b>		<b>220 957,20</b>		<b>220 957,20</b>		<b>127 453,49</b>	<b>38 590,56</b>	<b>166 044,05</b>					<b>54 913,15</b>

## Compte 2183000 / 2818300

## MATRIEL DE BUREAU ET INFORMAT

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Dérog.	Cum. déro.	Val. nette
0001 ORDINATEUR MAC BOOK	30/11/2011	2 090,30		2 090,30	L 33,33	1 453,53	636,77	2 090,30					
0002 ORDINATEUR SONY	30/11/2011	584,45		584,45	L 33,33	406,42	178,03	584,45					
0003 TABLETTE APPLE	30/11/2011	594,53		594,53	L 33,33	413,43	181,10	594,53					
0004 CANON PERIF EXTERNE	30/11/2011	375,42		375,42	L 33,33	261,06	114,36	375,42					
0005 ORDINATEUR	15/12/2011	1 663,88		1 663,88	L 33,33	1 133,91	529,97	1 663,88					
0006 ORDINATEUR PORTABLE	19/05/2011	568,77		568,77	L 20,00	297,65	113,75	411,40					157,37
0007 PC INFORMATIQUE	31/12/2014	1 250,00		1 250,00	L 33,33		1,16	1,16					1 248,84
0008 SCANNER OPTIQUE 2D HW	25/09/2014	470,17		470,17	L 20,00		25,08	25,08					445,09
<b>Sous-total</b>		<b>7 597,52</b>		<b>7 597,52</b>		<b>3 966,00</b>	<b>1 780,22</b>	<b>5 746,22</b>					<b>1 851,30</b>

**ASSOCIATION CINEMA REX**

3. Boulevard Général Koenig

19100 BRIVE LA GAILLARDE

***IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables***

Présenté en Euros

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

édité le 12/05/2015

## Compte 2181000 / 2818100

## AGENC. INSTAL. DIVERS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Dérog.	Cum. déro.	Val. nette
0001 BAUSAGE SALLE 1,2 et3	16/02/2012	4 086,14		4 086,14	L 10,00	766,15	408,61	1 174,76					2 911,38
0002 INSTAL SON ANALOG. ET NUMERIQI	02/05/2005	71 675,95		71 675,95	L 12,50	71 675,95							
0003 FABRICAT+POSE 9 MEUBLES	03/03/2005	2 489,31		2 489,31	L 10,00	2 197,50	248,93	2 446,43					42,88
0004 BILLETTERIE	19/03/2007	14 245,99		14 245,99	D 31,25	14 245,99		14 245,99					
<b>Sous-total</b>		<b>92 497,39</b>		<b>92 497,39</b>		<b>88 885,59</b>	<b>657,54</b>	<b>89 543,13</b>					<b>2 954,26</b>

## Compte 2181020 / 2818120

## AGENC'T INSTALL -DSP

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Dérog.	Cum. déro.	Val. nette
0001 evac d'air project,salle project'	31/07/2010	2 808,80		2 808,80	L 10,00	960,45	280,88	1 241,33					1 567,47
0002 CHANGMT CHASSIS PORTE REX	26/07/2010	1 435,20		1 435,20	L 10,00	492,35	143,52	635,87					799,33
0003 FOURN+POSE REVETEMENT SOL	26/07/2010	4 054,00		4 054,00	L 10,00	1 390,75	405,40	1 796,15					2 257,85
0004 ADAPTATION BAIE DE PROJECTION	25/06/2010	758,38		758,38	L 10,00	266,70	75,84	342,54					415,84
0005 POSE CLIM CABINE NUMERIQUE	28/02/2011	5 428,95		5 428,95	L 10,00	1 539,72	542,90	2 082,62					3 346,33
0006 POSE CLIM CABINE	18/02/2011	10 089,65		10 089,65	L 10,00	2 895,16	1 008,96	3 904,12					6 185,53
0007 PANNEAU AFFICHAGE REX	24/02/2011	1 297,00		1 297,00	L 20,00	740,01	259,40	999,41					297,59
0008 BANQUETTES FAUTEUILS REVETEN	31/03/2011	74 499,20		74 499,20	L 10,00	20 507,97	7 449,92	27 957,89					46 541,31
0009 CABLAGE DES CABINES DE PROJEC	20/08/2010	2 966,80		2 966,80	L 10,00	998,00	296,68	1 294,68					1 672,12
0010 ALIMENTATION CLIM REX	29/06/2010	1 550,00		1 550,00	L 10,00	543,36	155,00	698,36					851,64
0011 INSTALL VIDEO LIMOGES	19/09/2007	1 800,00		1 800,00	D 31,25	1 800,00		1 800,00					
0012 MISE AUX NORMES CABINES	18/08/2010	3 439,86		3 439,86	L 10,00	1 159,05	343,99	1 503,04					1 936,82
0013 CLIM SALLE PROJECTION	30/06/2010	6 660,80		6 660,80	L 10,00	2 333,13	666,08	2 999,21					3 661,59
0014 TRAVAUX RENOVATION CINEMA	31/03/2011	23 059,00		23 059,00	L 10,00	6 347,63	2 305,90	8 653,53					14 405,47
0015 AMENAGEMENT SALLES 2 ET3	01/12/2011	60 435,37		60 435,37	L 10,00	12 590,71	6 043,54	18 634,25					41 801,12
<b>Sous-total</b>		<b>200 283,01</b>		<b>200 283,01</b>		<b>54 564,99</b>	<b>19 978,01</b>	<b>74 543,00</b>					<b>125 740,01</b>

## Compte 2182000 / 2818200

## MATERIEL SON VIDEO

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Dérog.	Cum. déro.	Val. nette
0001 VIDEOPROJECTEUR PANASONIC	02/12/2005	2 480,00		2 480,00	L 25,00	2 480,00							
0002 ECRAN TFT 19"+IMPRIMANTE	05/12/2005	810,00		810,00	L 25,00	810,00							
0003 TELEVISEUR 4/3 72C	21/03/2002	760,72		760,72	L 20,00	760,72							
0004 TELEVISEUR 4/3 55C	31/07/2003	490,00		490,00	L 20,00	490,00							
0005 DVD PLAYER + VCR D	31/07/2003	395,00		395,00	L 20,00	395,00							
<b>Sous-total</b>		<b>4 935,72</b>		<b>4 935,72</b>		<b>4 935,72</b>		<b>4 935,72</b>					

Matricule	Nom / Prénom Nom Naissance /Numéro S.S	Adresse complète	Emploi / Qualification Profils	Né(e) le / Coef. Entrée / Sortie
			Responsable Technique (04) non cadre (02) employé (02) contrat à durée déterminée  Médiatrice culturelle chargée de communication (04) non cadre (02) employé (01) contrat à durée indéterminée  Distributeur en Publicité (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Assistant Commercial et Communication (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Aide Opérateur Contrat avenir (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Agent d'Entretien (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Assistant commercial et communication (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Agent d'Entretien (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Président (01) cadre (art 4 et 4 bis) (13) dirigeant (01) contrat à durée indéterminée	

Matricule	Nom / Prénom Nom Naissance /Numéro S.S	Adresse complète	Emploi / Qualification Profils	Né(e) le / Coef. Entrée / Sortie
			Caissière principale (04) non cadre (02) employé (01) contrat à durée indéterminée  Opérateur Chef (04) non cadre (02) employé (01) contrat à durée indéterminée  Aide caissier Cinéma (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Opérateur Cinéma (04) non cadre (02) employé (01) contrat à durée indéterminée  Aide Opérateur (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Opérateur Chef d'Equipe Animateur de Salle (04) non cadre (02) employé (01) contrat à durée indéterminée  Agent Administratif Contrat avenir (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Agent d'Entretien (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Responsable Technique (01) cadre (art 4 et 4 bis) (29) cadre (01) contrat à durée indéterminée  Agent d'Entretien (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em  Agent Administratif (04) non cadre (02) employé (25) contrat d'accompagnement dans l'em	





## ASSOCIATION CINEMA REX

3. Boulevard Général Koenig  
19100 BRIVE LA GAILLARDE

**@com FIGEAC**  
Z.I. de la Farayrie  
BP 42  
46102 FIGEAC  
Tél : 05 65 50 40 00  
Fax : 05 65 50 04 72

**@com RIGNAC**  
Z.A. Les Vieilles Vignes  
BP 40  
46500 RIGNAC  
Tél : 05 65 33 14 67  
Fax : 05 65 38 84 16

**@com VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE**  
159, Avenue de Quercy  
12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE  
Tél : 05 65 45 47 60  
Fax : 05 65 45 83 78

**@com DECAZEVILLE**  
Z.A. Des Prades  
12300 DECAZEVILLE  
Tél : 05 65 43 01 42  
Fax : 05 65 43 26 14

**@com MONTBAZENS**  
79, Avenue Segala  
12220 MONTBAZENS  
Tél : 05 65 63 74 15  
Fax : 05 65 63 75 67

**@com MAURS**  
94, Tour de Ville  
15600 MAURS  
Tél : 04 71 49 75 80  
Fax : 04 71 49 75 79

**@com CAJARC**  
30 bd, Tour de Ville  
46160 CAJARC  
Tél : 05 65 10 05 30  
Fax : 05 65 10 05 31

# Sommaire

<b>Attestation de Présentation</b>	<b>1</b>
<b>Bilan simplifié</b>	<b>2</b>
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	2
<i>Capitaux Propres</i>	2
<i>Dettes</i>	2
<b>Compte de résultat simplifié</b>	<b>3</b>
<b>Bilan simplifié détaillé</b>	<b>4</b>
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Dettes</i>	5
<b>Compte de résultat simplifié détaillé</b>	<b>6</b>
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>	<b>9</b>
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>11</b>
<i>PREAMBULE</i>	11
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	11
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</i>	12
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	13
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	13
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	14
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	14
<b>Liasse 15 IS RN</b>	<b>15</b>
<b>Listes des IMMOBILISATIONS</b>	<b>35</b>
<b>Liste des Acquisitions</b>	<b>38</b>

## Attestation de Présentation

### ATTESTATION

d'expert comptable

#### MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ASSOCIATION CINEMA REX pour l'exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.*

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 38 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	516 456,19 Euros
chiffre d'affaires	355 508,02 Euros
résultat net comptable	1 033,39 Euros

Fait à FIGEAC  
Le 07/05/2015

Signature de l'Expert Comptable : M. Marc WEILER

Cabinet @com Quercy-Rouergue

#### **@COM EXPERTISE QUERCY ROUERGUE**

Société d'Expertise Comptable  
SARL au Capital de 700 500 €  
Tableau de l'Ordre de Toulouse Midi-Pyrénées  
Z.I. de la Farrayrie - BP 42  
46100 FIGEAC  
RCS Cahors 450 417 324  
N° Intracom FR 80 450 417 324  
Tél. 05 65 50 40 00 - Fax 05 65 50 04 72  
www.acomaudit.com



## Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Actif immobilisé</b>					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	558 269	343 222	215 047	236 713	- 21 666
Immobilisations financières					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>558 269</b>	<b>343 222</b>	<b>215 047</b>	<b>236 713</b>	<b>- 21 666</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	11 345		11 345	19 143	- 7 798
Autres créances	70 017		70 017	65 985	4 032
Valeurs mobilières de placement	30		30		30
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	218 750		218 750	118 134	100 616
Caisse	1 150		1 150	1 537	- 387
Charges constatées d'avance	117		117		117
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>301 409</b>		<b>301 409</b>	<b>204 800</b>	<b>96 609</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>859 678</b>	<b>343 222</b>	<b>516 456</b>	<b>441 513</b>	<b>74 943</b>

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>				
Capital social ou individuel (dont versé : )				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves		162 266	75 438	86 828
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		1 033	-15 344	16 377
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Provisions réglementées		246 430	230 389	16 041
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>409 729</b>	<b>290 483</b>	<b>119 246</b>
<b>Dettes</b>				
Provisions pour risques et charges		9 530	7 189	2 341
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		275	275	
Fournisseurs et comptes rattachés		48 779	76 964	- 28 185
Autres dettes		48 143	66 602	- 18 459
Produits constatés d'avance				
<b>DETTES</b>		<b>97 198</b>	<b>143 840</b>	<b>- 46 642</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>516 456</b>	<b>441 513</b>	<b>74 943</b>

## Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation	%
	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises		1 283	311	972	312,54	
Production vendue biens						
Production vendue services		354 225	325 454	28 771	8,84	
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>		<b>355 508</b>	<b>325 765</b>	<b>29 743</b>	<b>9,13</b>	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçue		247 911	274 653	- 26 742	-9,74	
Autres Produits		126 282	96 939	29 343	30,27	
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>		<b>729 701</b>	<b>697 356</b>	<b>32 345</b>	<b>4,64</b>	
Achats marchandises (y compris droits de douane)		323		323	N/S	
Variation de stock (marchandises)						
Achats matières premières et autres approvisionnement		53		53	N/S	
Variation stock matières premières et autres approv.						
Autres achats et charges externes		395 535	344 081	51 454	14,95	
Impôts, taxes et versements assimilés		46 407	40 835	5 572	13,65	
Rémunérations du personnel		258 778	238 313	20 465	8,59	
Charges sociales		61 791	63 183	- 1 392	-2,20	
Dotations aux amortissements		63 416	63 839	- 423	-0,66	
Dotations aux provisions		2 340	3 592	- 1 252	-34,86	
Autres charges		12 465	12 446	19	0,15	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>841 107</b>	<b>766 289</b>	<b>74 818</b>	<b>9,76</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-111 407</b>	<b>-68 932</b>	<b>- 42 475</b>	<b>61,62</b>	
Produits financiers		913	972	- 59	-6,07	
Produits exceptionnels		114 011	61 249	52 762	86,14	
Charges financières						
Charges exceptionnelles		2 485	8 632	- 6 147	-71,21	
<b>Résultat avant participation et IS</b>		<b>1 033</b>	<b>-15 344</b>	<b>16 377</b>	<b>106,73</b>	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
<b>Total des Produits</b>		<b>844 625</b>	<b>759 577</b>	<b>85 048</b>	<b>11,20</b>	
<b>Total des charges</b>		<b>843 592</b>	<b>774 921</b>	<b>68 671</b>	<b>8,86</b>	
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 033</b>	<b>-15 344</b>	<b>16 377</b>	<b>106,73</b>	
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

## Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations corporelles	558 269	343 222	215 047	236 713	- 21 666
2181000 AGENC. INSTAL. DIVERS	92 497		92 497	92 497	
2181020 AGENCT INSTALL -DSP	200 283		200 283	200 283	
2182000 MATERIEL SON VIDEO	4 936		4 936	4 936	
2182020 MATERIEL SON VIDEO-DSP	220 957		220 957	212 926	8 031
2183000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	7 598		7 598	5 877	1 721
2184000 MOBILIER	31 998		31 998		31 998
2818100 AMORT AAI		89 543	-89 543	-88 886	- 657
2818120 AMORT AAI-DSP		74 543	-74 543	-54 565	- 19 978
2818200 AMORT MAT SON VIDEO		4 936	-4 936	-4 936	
2818220 AMORT MAT SON VIDEO-DSP		166 044	-166 044	-127 453	- 38 591
2818300 AMORT MAT BUR/INFORM		5 746	-5 746	-3 966	- 1 780
2818400 AMORT. MOBILIER		2 410	-2 410		- 2 410
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	558 269	343 222	215 047	236 713	- 21 666
<b>Actif circulant</b>					
Clients et comptes rattachés	11 345		11 345	19 143	- 7 798
4110000 CLIENTS	11 345		11 345	19 143	- 7 798
Autres créances	70 017		70 017	65 985	4 032
4010000 FOURNISSEURS				525	- 525
4210000 SALAIRES				216	- 216
4410100 SUBV DSP A RECEVOIR	46 965		46 965	45 747	1 218
4440000 IMPOT SOCIETE	6 667		6 667		6 667
4456700 TVA CREANCE A RECEVOIR				13 020	- 13 020
4458300 CREDIT DE TVA A REMBOURSER	16 385		16 385		16 385
4487000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR				6 477	- 6 477
Valeurs mobilières de placement	30		30		30
5081000 TITRES DIVERS	30		30		30
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	218 750		218 750	118 134	100 616
5110000 CB CHEQUES A ENCAISSER	1 639		1 639	1 268	371
5113000 FONDS DE CAISSE	130		130	130	
5121000 CREDIT AGRICOLE	52 993		52 993	63 661	- 10 668
5121200 COMPTE LIVRET A REX	71 514		71 514	31 075	40 439
5121300 CRCA LIVRET REX				22 001	- 22 001
5121400 CRCA CSL ASSOC 66067128614	92 475		92 475		92 475
Caisse	1 150		1 150	1 537	- 387
5301000 CAISSE REX	130		130	130	
5310000 CAISSE	1 020		1 020	1 407	- 387
Charges constatées d'avance	117		117		117
4860000 CHARGES CONSTATEE D AVANCE	117		117		117
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	301 409		301 409	204 800	96 609
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	859 678	343 222	516 456	441 513	74 943

## Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Autres réserves	162 266	75 438	86 828
1028000 RESS.PROPR.AFF.FDS A	23 015	23 015	
1068300 RESERVE DE TRESORERIE	37 078	52 422	- 15 344
1671000 AVANCE REMBOURSABLE CNC	102 172		102 172
Résultat de l'exercice	1 033	-15 344	16 377
Provisions réglementées	246 430	230 389	16 041
1311000 SUBV.INVEST CR/NUMEROQUE	28 545	28 545	
1311010 SUBV.INVEST FEDER/NUMERIQUE	38 059	38 059	
1311020 SUBV.INVEST FNADT NUMERIQUE	28 545	28 545	
1311030 SUBV MUNICIPALE/NUMERIQUE	35 000	35 000	
1311040 SUBV INVEST.RENOVATION REX	33 030	33 030	
1311050 MEDIA -NUMERISATION S3	20 000	20 000	
1317000 SOUTIEN FINANCIER CNC BILLETTE	12 821	12 821	
1318000 SOUTIEN FINANCIER CNC	47 101	47 101	
1318010 SUBV.INVEST CNC 2005	64 508	64 508	
1318020 SUBV. INVEST CNC 2014	80 012		80 012
1319030 SUBV.INVEST CNC	141 962	141 962	
1391000 QP.SUBV.INVEST CR/NUMERIQUE	-24 263	-18 554	- 5 709
1391010 QP SUBV.INVEST.FEDER/NUM	-32 350	-24 738	- 7 612
1391020 QP SUBV INVEST FNADT NUMERIQUE	-24 263	-18 554	- 5 709
1391030 QP SUBV MUNICIPALE/NUMERIQUE	-28 000	-21 000	- 7 000
1391040 QP SUBV INVEST RENOV.REX	-13 212	-9 909	- 3 303
1391050 SUBV INVEST MEDIA NUMERISAT*	-8 000	-4 000	- 4 000
1391700 QP SUBV SOUTIEN FINANC.CNC BIL	-8 932	-7 650	- 1 282
1391800 QP SOUTIEN FINANC.CNC	-18 840	-14 130	- 4 710
1391810 QP SUB INVEST CNC 2005	-64 508	-58 058	- 6 450
1391820 QP SUBV INVEST CNC 2014	-4 001		- 4 001
1399030 QP SUBV INVEST.RENOV.REX CNC	-56 785	-42 589	- 14 196
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>409 729</b>	<b>290 483</b>	<b>119 246</b>
<b>Dettes</b>			
Provisions pour risques et charges	9 530	7 189	2 341
1530000 QP IDR	9 530	7 189	2 341
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	275	275	
4191000 CLIENTS AVCES S/CDES	275	275	
Fournisseurs et comptes rattachés	48 779	76 964	- 28 185
4010000 FOURNISSEURS	48 779	72 393	- 23 614
4081000 FOURN. FAACT. NON. PARVENU		4 571	- 4 571
Autres dettes	48 143	66 602	- 18 459
4270000 PERSONNEL OPPOSITION	566	566	
4282000 DETTES PROV. P/C. PAYES	14 931	9 364	5 567
4310000 URSSAF	10 322	25 584	- 15 262
4372000 GROUPE MORNAY	7 025	5 775	1 250
4376000 FCAP		97	- 97
4378000 PREVOYANCE	2 226	9 955	- 7 729
4382000 CHARGES SOC. S/C. PAYES	3 434	2 528	906
4386010 TFC REX à PAYER		941	- 941
4486000 ETAT-IMPOTS ET TAXES A PAYER		1 541	- 1 541
4675012 CARTES MAGNETIQUES REX	7 236	8 748	- 1 512
4675030 CARTE MAGNETIQUES OPERRA REX	1 869	1 429	440
4675032 VTE BALLETS CADEAU	134	74	60
4675034 CINE GOUTERS	400		400
<b>DETTES</b>	<b>97 198</b>	<b>143 840</b>	<b>- 46 642</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>516 456</b>	<b>441 513</b>	<b>74 943</b>

## Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation	%
	Exportations	Total	Total			
<b>Ventes de marchandises</b>		1 283	311	972	312,54	
7070000 VENTES AFFICHE 19.6%		177	311	- 134	-43,09	
7072151 VTE OBJETS DIVERS PUB		25		25	N/S	
7072152 VENTE CONFISERIE A 5.50%		547		547	N/S	
7072154 VENTE BOISSONS 10%		338		338	N/S	
7072155 VTE DE PRODUITS BIO		196		196	N/S	
<b>Production vendue biens</b>						
<b>Production vendue services</b>		354 225	325 454	28 771	8,84	
7062061 RECETTE DIVERS 5.50%		2 379	2 071	308	14,87	
7062063 RECETTE CINEMA PLEIN AIR		25 119	27 500	- 2 381	-8,66	
7062100 DIVERS REC ECOLE 7%			715	- 715	-100	
7062112 PUBLICINEX 19.6%		584	2 377	- 1 793	-75,43	
7062113 VTE ENCART PUBLICITAIRE LA TRO		3 071	4 311	- 1 240	-28,76	
7062124 PHOTOMATON BRIVE MEDIA CULTU R		714	713	1	0,14	
7062125 LUNETTES 3D 19.6%			85	- 85	-100	
7062153 VENTE BAR A 20%			230	- 230	-100	
7062220 BILLETTERIE GRATUITE - CONVENT		69 236	64 585	4 651	7,20	
7062221 FACT CONTREMARQUES POLE			15	- 15	-100	
7062222 REC GUICHET REX 7%		246 326	215 807	30 519	14,14	
7063062 CARTES MAGNETIQUES 7%		2 142	557	1 585	284,56	
7066000 LOCATION SALLE 19.6%		4 654	6 488	- 1 834	-28,27	
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>		<b>355 508</b>	<b>325 765</b>	<b>29 743</b>	<b>9,13</b>	

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013		Variation	%
<b>Production stockée</b>						
<b>Production immobilisée</b>						
<b>Subventions d'exploitation reçues</b>		247 911	274 653	- 26 742	-9,74	
7401000 SUBVENTION DSP		186 000	182 988	3 012	1,65	
7402000 SUBVENTION CNC ART ET ESSAI		45 900	56 700	- 10 800	-19,05	
7403000 EUROPA CINEMAS SUB		3 500	17 659	- 14 159	-80,18	
7406002 FNCF CANAL+		1 990	2 306	- 316	-13,70	
7407000 SUB EXCEPTIONNELLE		10 522	15 000	- 4 478	-29,85	
<b>Autres Produits</b>		126 282	96 939	29 343	30,27	
7580000 PRODUIT DIVERS GEST COURANTE		414	162	252	155,56	
7815000 REPRISE / PROV IDR			21 490	- 21 490	-100	
7817400 REPRISE / PROVISION CREANCE			5 297	- 5 297	-100	
7910000 TRANSFERT DE CHARGES		22 313	12 812	9 501	74,16	
7910010 TRANSFERT DE CHARGES A 10%		61		61	N/S	
7910020 TRANSFERT DE CHARGES 20%		184		184	N/S	
7911000 TRANSFERT CHARGE SOCIAL		103 312	57 178	46 134	80,68	
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>		<b>729 701</b>	<b>697 356</b>	<b>32 345</b>	<b>4,64</b>	
<b>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</b>		323		323	N/S	
6072152 ACHAT CONFISERIE		36		36	N/S	
6072153 ACHAT BAR A 20%		210		210	N/S	
6072155 ACHATS PAINS		77		77	N/S	
<b>Variation de stock (marchandises)</b>						
<b>Achats de matières premières et autres approvisionnements</b>		53		53	N/S	
6015000 ACHAT REUNION ECOLE & CINEMA		53		53	N/S	
<b>Variation de stock matières premières et autres approv.</b>						
<b>Autres achats et charges externes</b>		395 535	344 081	51 454	14,95	
6061000 EDF		14 721	14 448	273	1,89	
6061100 EAU ET ASSAINISSEMENT		1 534	1 167	367	31,45	
6063000 PETIT MATERIEL		8 351	2 421	5 930	244,94	
6063200 PRODUITS D'ENTRETIEN		216	20	196	980,00	
6063500 Petit matériel rex		3 796	85	3 711	N/S	

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013	Variation	%
<b>6063600 MEDIATECHNIQUE</b>	<b>8 953</b>	<b>8 647</b>	<b>306</b>	<b>3,54</b>
6064000 FOURNITURE DE BUREAU	5 448	4 983	465	9,33
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 100	1 433	667	46,55
6135000 LOCATIONS DE MATERIE	1 896	2 851	- 955	-33,50
6135010 LOCATION TPE	203	201	2	1,00
6135020 LOCATION LUNETTES 3D		895	- 895	-100
6135030 LOCATIONS FILMS	142 151	122 147	20 004	16,38
6135040 LOCAT* MATERIEL PLEIN AIR	5 500		5 500	N/S
6135050 LOCATION LD PHOTOCOPIEUR	75		75	N/S
6140000 CHARGES LOCATIVES		185	- 185	-100
6152100 ENT. INSTALLATIONS		54	- 54	-100
6155100 ENT.REP.MAT.OUTIL.ME	1 654	6 729	- 5 075	-75,42
6156000 MAINTENANCE / CONTROLE (SIDEF)	3 524	2 282	1 242	54,43
6160000 PRIMES D'ASSURANCES	4 190	3 131	1 059	33,82
6180000 FRAIS DIVERS	85	354	- 269	-75,99
6181000 FRAIS DOCUMENT	373	66	307	465,15
6185000 FRAIS FORMATION STAGES CONFERE	1 372		1 372	N/S
6211100 PERS.INTERIM.NON MED	2 126	2 294	- 168	-7,32
6211200 C CULTUREL MISE A DISPO MALOMA	6 218	3 242	2 976	91,80
6212000 ANIMATION DEBAT SERKANIAN	705		705	N/S
6212002 ACHAT CINE GOUTER	2 392	634	1 758	277,29
6212003 ACHAT OPERA	310	166	144	86,75
6212004 AC COCKTAIL SOIREES CINEMA	1 274	235	1 039	442,13
6226000 HONORAIRES ACOM	5 358	5 343	15	0,28
6226100 HONORAIRES DIVERS	525	525		0,00
6226200 HONO./TRAITEMENT PAYES	5 270	2 178	3 092	141,97
6226203 HONORAIRE / PS SECRETARIAT	9 368	7 589	1 779	23,44
6226204 HONORAIRES ARTISTIQUES	5 183		5 183	N/S
6231000 ANNUAIRE FRANCE	838		838	N/S
6231100 AFFICHES	2 956	2 826	130	4,60
6231103 PLACES CONVENT* POLE	69 186	64 585	4 601	7,12
6231104 PLACES VIP / REX	5 552	6 236	- 684	-10,97
6231200 COMMUNICAT* / RELAT* PUBLIQUE	750	2 116	- 1 366	-64,56
6231300 DEPLACEMENT/ REPRESENTATION	4 163	9 179	- 5 016	-54,65
6234000 ACHAT BON CADEAU SOREE TIM B	79		79	N/S
6236000 IMPRIMERIE DU CORREZIEN	10 507	10 769	- 262	-2,43
6241000 TRANSPORT S/ACHATS	4 392	6 761	- 2 369	-35,04
6242000 FRAIS TRANSPORT AUTRES		254	- 254	-100
6251000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	12 159	16 381	- 4 222	-25,77
6251100 FRAIS DEPLACEMENT VDA	6 051	5 203	848	16,30
6251102 FRAIS DEPLACEMENT DIVERS	1 130	731	399	54,58
6251200 FRAIS DEPLACEMENT SALARIES	2 096	933	1 163	124,65
6252000 DEPLACEMENT SALARIES		39	- 39	-100
6253000 DEPLACEMENT REAL/ANIMATEUR	947	1 433	- 486	-33,91
6254000 FRAIS CDEPLACEMENT IK DIRECT*	11 284	3 274	8 010	244,65
6257000 FRAIS RECEPTION ANIMATIONS	779		779	N/S
6257200 FRAIS RECEPTION	80	444	- 364	-81,98
6260000 FRAIS POSTAUX	1 290	2 396	- 1 106	-46,16
6260010 FRAIS TELEPHONE ORANGE	2 488	2 978	- 490	-16,45
6260020 FRAIS TELEPHONE ORANGE	2 324	2 834	- 510	-18,00
6260030 ORANGE SMART JOG	555	468	87	18,59
6260040 FRAIS TELEPHONE SFR	351	921	- 570	-61,89
6261000 LIAISON INFORM.OU SP	937	127	810	637,80
6262000 TELEPHONIE		156	- 156	-100
6262100 FRAIS TELEPHONE SFR		471	- 471	-100
6262200 FRAIS TELEPHONE SFR		110	- 110	-100
6272000 COMM.& FRAIS EMIS EM	544	432	112	25,93
6272200 ANCV	55		55	N/S
6275000 FRAIS BANCAIRES	165	133	32	24,06
6281000 COTISATIONS	9 007	7 588	1 419	18,70
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>46 407</b>	<b>40 835</b>	<b>5 572</b>	<b>13,65</b>
6333000 AFDAS COTISATION FORMATION	2 393	1 616	777	48,08
6335000 TAXE APPRENTISSAGE AFDAS	1 257	1 099	158	14,38
6351100 COTISATION FONCIERE DES ENTREP	1 551	1 541	10	0,65
6352000 TSA TAXE SUR AUDIOVISUEL - CNC	35 842	32 263	3 579	11,09
6358000 AUTRES DROITS	5 364	4 317	1 047	24,25
<b>Rémunérations du personnel</b>	<b>258 778</b>	<b>238 313</b>	<b>20 465</b>	<b>8,59</b>
6411000 SALAIRES	231 040	202 162	28 878	14,28
6412000 PROVISION / CONGES PAYES	5 567	-4 556	10 123	222,19
6414000 INDEMN. DIVERSES	22 171	40 707	- 18 536	-45,54
<b>Charges sociales</b>	<b>61 791</b>	<b>63 183</b>	<b>- 1 392</b>	<b>-2,20</b>
6451000 URSSAF	34 193	43 112	- 8 919	-20,69
6452000 PROVISION COT.PATRONALE SUR CO	906	-1 648	2 554	154,98
6453000 COTISAT* RETRAITE	13 694	11 355	2 339	20,60
6454000 ASSEDIC	9 753	7 951	1 802	22,66
6455000 COT. SOC.PAT. MISE A DISPOSIT*	6 771	5 127	1 644	32,07
6458000 PREVOYANCE GAN	1 641	2 976	- 1 335	-44,86
6470000 OFII OF FRANC IMMIGRATI		787	- 787	-100
6471000 CHEQUE KADEOS	1 500		1 500	N/S
6490000 CICE AIDE SOCIAL	-6 667	-6 477	- 190	2,93
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>63 416</b>	<b>63 839</b>	<b>- 423</b>	<b>-0,66</b>
6811200 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	63 416	63 839	- 423	-0,66

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013	Variation	%
Dotations aux provisions 6815000 DOTAT* PROV. RISQUES ET CHARGE	2 340 2 340	3 592 3 592	- 1 252 - 1 252	-34,86 -34,86
Autres charges	12 465	12 446	19	0,15
6516000 SACEM	152	136	16	11,76
6516010 REDEVENCE DSP	12 000	12 000		0,00
6541000 PERTE SUR CREANCES IRRECOURVAB	32		32	N/S
6541500 PERTE CREANCE IRREC. 5.50%	17		17	N/S
6580000 CH. DIVERSES GEST. COUR.	265	310	- 45	-14,52
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>841 107</b>	<b>766 289</b>	<b>74 818</b>	<b>9,76</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-111 407</b>	<b>-68 932</b>	<b>- 42 475</b>	<b>61,62</b>
Produits financiers 7668000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	913 913	972 972	- 59 - 59	-6,07 -6,07
Produits exceptionnels	114 011	61 249	52 762	86,14
7712000 CINELIA VPF	6 074		6 074	N/S
7718000 AUTRES PRODUITS EXCEPT. GESTIO	11 142	10	11 132	N/S
7720000 PRODUIT SUR EXERCICE ANTERIEUR	32 824		32 824	N/S
7770000 QUOTE-PART SUBV. INVEST	63 972	61 239	2 733	4,46
Charges financières				
Charges exceptionnelles	2 485	8 632	- 6 147	-71,21
6712000 PENALITES ET AMENDES	559		559	N/S
6714000 CREANCES CLIENTS PERDUES		7 205	- 7 205	-100
6718000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 925	1 427	498	34,90
<b>Résultat avant participation et IS</b>	<b>1 033</b>	<b>-15 344</b>	<b>16 377</b>	<b>106,73</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>Total des Produits</b>	<b>844 625</b>	<b>759 577</b>	<b>85 048</b>	<b>11,20</b>
<b>Total des charges</b>	<b>843 592</b>	<b>774 921</b>	<b>68 671</b>	<b>8,86</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 033</b>	<b>-15 344</b>	<b>16 377</b>	<b>106,73</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	1 283	311	972	312,54
- Coût direct d'achat	-102 988	-57 178	- 45 810	80,12
+/- Variation du stock de marchandises				
<b>Marge commerciale ( I )</b>	<b>104 272</b>	<b>57 489</b>	<b>46 783</b>	<b>81,38</b>
Taux de marge commerciale	8125,72 %	18484,08 %		
+ Production vendue	354 225	325 454	28 771	8,84
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
<b>Production de l'exercice</b>	<b>354 225</b>	<b>325 454</b>	<b>28 771</b>	<b>8,84</b>
- Matières premières et approvisionnements consommés	53		53	N/S
- Sous-traitance directe				
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>354 172</b>	<b>325 454</b>	<b>28 718</b>	<b>8,82</b>
Taux de marge brute sur production	99,99 %	100,00 %		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>458 443</b>	<b>382 943</b>	<b>75 500</b>	<b>19,72</b>
Taux de marge brute globale	128,95 %	117,55 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	395 535	344 081	51 454	14,95
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>62 908</b>	<b>38 862</b>	<b>24 046</b>	<b>61,88</b>
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	17,70 %	11,93 %		
+ Subventions d'exploitation	247 911	274 653	- 26 742	-9,74
- Impôts, taxes et versements assimilés	46 407	40 835	5 572	13,65
- Salaires et traitements	258 778	238 313	20 465	8,59
- Charges sociales	61 791	63 183	- 1 392	-2,20
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-56 156</b>	<b>-28 817</b>	<b>- 27 339</b>	<b>94,87</b>
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-15,80 %	-8,85 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions		26 787	- 26 787	-100
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	63 416	63 839	- 423	-0,66
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges	2 340	3 592	- 1 252	-34,86
+ Autres produits de gestion courante	414	162	252	155,56
- Autres charges de gestion courante	12 465	12 446	19	0,15
+ Transfert de charges d'exploitation	22 557	12 812	9 745	76,06
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>-111 407</b>	<b>-68 932</b>	<b>- 42 475</b>	<b>61,62</b>
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-31,34 %	-21,16 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change	913	972	- 59	-6,07
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-110 493</b>	<b>-67 960</b>	<b>- 42 533</b>	<b>62,59</b>
Résultat courant / chiffre d'affaires	-31,08 %	-20,86 %		

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 040	10	50 030	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	63 972	61 239	2 733	4,46
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 485	8 632	- 6 147	-71,21
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>111 527</b>	<b>52 616</b>	<b>58 911</b>	<b>111,96</b>
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
<b>Résultat net Comptable</b>	<b>1 033</b>	<b>-15 344</b>	<b>16 377</b>	<b>106,73</b>
<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>0,29 %</b>	<b>-4,71 %</b>		

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 516 456,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 033,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2015 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation (1)
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

#### TRES IMPORTANT

(1) CONTINUITE DE L'EXPLOITATION : L'exploitation du CINEMA REX se réalise au travers un contrat de DELEGATION DE SERVICE PUBLIC. Ce contrat se termine au 31/12/2014 et a été prolongé jusqu'au 31/12/2015. Au jour de l'édition des comptes sociaux, les dirigeants de l'association CINEMA REX n'ont pas d'information quand à la poursuite ou non de cette délégation d'exploitation. L'incidence sur la présentation des comptes est significative du fait des impacts sociaux, comptables et financiers au regard de :

- de l'emploi, (et des éventuels coûts de licenciement)
- des investissements (et des éventuels coûts de reversement de TVA),
- et autres coûts divers.

Il n'a été procédé à aucune provision comptable en ce sens.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**Charges à payer par postes du bilan = 18 365 E**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	18 365
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>18 365</b>

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

**Ventilation du chiffre d'affaires = 355 508 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 283	0,36 %
Prestations de services	354 225	99,64 %
<b>TOTAL</b>	<b>355 508</b>	<b>100.00 %</b>

### DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Charges constatées d'avance = 117 E**

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avance( 4860000 )</i>	117
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>

**Charges à payer = 18 365 E**

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes prov. p/c. payes( 4282000 )</i>	14 931
<i>Charges soc. s/c. payes( 4382000 )</i>	3 434
<b>TOTAL</b>	<b>18 365</b>

## Liasse 15 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050 2015

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * [ 1 1 2 ]			
Adresse de l'entreprise 3. Boulevard Général Koenig 19100 BRIVE LA GAILLARDE		Durée de l'exercice précédent * [ 1 1 2 ]			
Numéro SIRET * [ 5 3 9 0 4 9 8 5 8 0 0 0 1 9 ]		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le. [ 3 1 1 1 2 1 0 1 1 4 ]			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	215 047	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	215 047	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	11 345
		Autres créances (3)	BZ	CA	70 017
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	30
Disponibilités		CF	CG	219 900	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	117	
	TOTAL (III)	CJ	CK	301 409	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif *	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VD)		CO	1A	516 456	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2015

Formulaire obligatoire (article 55 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CINEMA REX		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	23 015		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ	DG	37 078		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 033		
	Subventions d'investissement	DJ	246 430		
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	307 557		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	102 172	
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO	102 172		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	9 530		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	9 530		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	275		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 779		
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 504		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	9 640		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	97 198			
<b>(V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	516 456			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	97 198			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

DGFIP Experts-comptables Janvier 2015

## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX		Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 283	FB	FC	1 283		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	354 225	FH	FI	354 225		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	355 508	FK	FL	355 508		
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	247 911		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	125 869		
	Autres produits (1) (11)				FQ	414		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	729 701	
CHARGES D'EXPLOITATION	ACHATS							
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	323	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	53	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	395 535	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	46 407	
	Salaires et traitements *					FY	258 778	
	Charges sociales (10)					EZ	61 791	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	63 416
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Autres charges (12)					GD	2 340	
					GE	12 465		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	841 107		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	(111 407)		
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	913	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	913		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	913		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	(110 493)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CINEMA REX		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	50 040
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	63 972
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	114 011
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 485
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	2 485
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	111 527
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	844 625
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	843 592
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 033
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
		HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.J.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	125 869
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	12 152
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES	559		
CHARGES DIVERSES	1 925		
RBT FRAIS COPIES VIRTUELLES		6 074	
PRODUITS DIVERS		11 142	
RBT FRAIS COPIES ANTERIEURS		32 824	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article  
53 A du Code général  
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054 2015

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CINEMA REX				Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Constructions à titre réhabilitation engagées au cours de l'exercice ou réalisées à titre resté en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
			Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	292 780	KW	KX	
	Autres immobilisations corporelles			KY	217 861	KZ	LA 8 032	
	Matériel de transport *			LB	5 877	LC	LD 33 718	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF	LG	
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	LM	
	Avances et acomptes			LN	516 519	LO	LP 41 750	
	TOTAL III							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU	IV	
	TOTAL IV				LQ		LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	516 519	0H	0J 41 750	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Distributions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par déduction à son titre ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence		Réévaluation finale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		
		4				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0	D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	LW	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			IS		MC	MF	
				IT		MD	ME	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MI	MI	
		Matériel de transport		IV		MJ	MK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MN	MN 292 780	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MO	MO 292 780	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MP	MP 225 893	
	Avances et acomptes			NC		MQ	MQ 225 893	
	TOTAL III				1Y		MT	MT 39 596
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		MU	MU 39 596
Autres participations				10		MV	MV	
Autres titres immobilisés				11		MW	MW	
Prêts et autres immobilisations financières				12		MX	MX	
TOTAL IV				13		MY	MY	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	0L 558 269	
						0M	0M 558 269	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des Impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2015  
D.G.F.I.P N° 2054 bis

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations de montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

## AMORTISSEMENTS

DGRFP N° 2055 2015

Formulaire obligatoire (article 55 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CINEMA REX							Néant: <input type="checkbox"/>		
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY		EL		EM
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE		FF		PG
Terrains					FI		FJ		FK
Constructions			Sur sol propre		PM		PN		PO
			Sur sol d'autrui		PR		PS		PT
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions					PV		PW		PX
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ		QA		QB
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF
			Matériel de transport		QH		QI		QJ
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN
			Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS
TOTAL III			279 806		QU		QV		QW
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			279 806		RN		RP		RQ
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	N6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	
		Mat. bureau et inform. mobilier		W6	W7	W8	W9	W1	W2
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant (NW - NY)		
							NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations							SP		SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BOCIE Expert-comptables Janvier 2015

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N°2056 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CINEMA REX				Néant <input type="checkbox"/> *
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H de CGI)	U	IK	IL		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	8O	EP	BQ		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X			
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UB	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 <sup>e</sup> du C.G.I.				10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N°2057 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES							
		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
		1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	11 345		11 345				
	Créance représentative de titres (Provisions pour dépréciation titres ou remis en garantie * (UO))	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 667		6 667			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 385		16 385			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	46 965		46 965			
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR							
	Charges constatées d'avance	VS	117		117				
	<b>TOTAUX</b>		VT	81 479	VU	81 479	VV		
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES							
		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
		1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
	à plus d'1 an à l'origine	VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	48 779		48 779				
Personnel et comptes rattachés		8C	15 497		15 497				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 007		23 007				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW							
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 640		9 640				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L							
<b>TOTAUX</b>		VY	96 923	VZ	96 923				
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK							

SAGE Exercices closables Janvier 2015

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

⑨

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2015

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2014			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non déduites en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.L.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	2 340			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-845)		XX	2 899	
	Amendes et pénalités	WJ	559			Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								Y	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires versés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
				— imposées aux taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				— Plus-values nettes à court terme		— Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.L.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 M de plus-values à taux zéro		MS			
							<b>TOTAL I</b>	WR	3 932	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			— imposées au taux de 0 %							
			— imposées au taux de 19 %							
			— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			— imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*									
	Entreprises nouvelles - Océptre d'entreprises et déficits 44 agrés		K9	Entreprises nouvelles 44 seniors		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	
	Fili de complément (art. 44 octies)		L6	Société investissements immobiliers (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (14 maiers)		PA	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies bis A)		QV	Basse d'emploi à entraine (art. 44 bis octies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quater octies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quater bis)					PC	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé							Crédence déduite par le report en arrière de déficit		ZI	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>		XH	6 667
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins ID)		déficit (II moins I)		XI				
						XJ	2 735			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	2 735			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFP N°2058-B 2015

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION CINEMA REX</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		39 719
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		39 719
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		2 735
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		42 454
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT		18 365
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION POUR IDR	8X	2 340	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	2 340	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**  
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU 

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2015

Formulaire obligatoire (article 59 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX										Néant <input type="checkbox"/>						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(15 344)		Dividendes		ZE									
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	ØF	(15 344)		Report à nouveau	ZG		(15 344)								
										TOTAL II		ZH	(15 344)			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 )					YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT									
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 )					XQ	151 926								
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	13 025								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	25 704								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV									
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES )					ST	204 881								
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ		395 535				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1 551								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS )					9Z	44 856								
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX		46 407				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	24 913								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	38 105								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*						ØB	132 225								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS									
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : <input type="text"/> handicapés) : <input type="text"/>						YP	15								
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%						
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP															
										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA					Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
							Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD					Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
							Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ		

BAGD Exercices-comptables Janvier 2015

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

⑫

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2015

Formulaire obligatoire (article 55 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX

Néant 

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)	
				③	④			⑤
					19 %	15 % ou 16 %		
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

## II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1965, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans	
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*	

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑥

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑦

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑧

(A)

(B)

(limbation par an)

(C)

SAGE Experts-comptables Juin 2015

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



14

## SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFP N° 2059-C 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX

Néant 

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ③.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ④.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter cof. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**  
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

DGFIP N°2059-D 2015

formulaire obligatoire  
(article 53 A du Code  
général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
taxées à 10 %      taxées à 15 %      taxées à 18 %      taxées à 19 %      taxées à 25 %						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 13 A  
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E 2015

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CINEMA REX		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2014		et clos le : 31/12/2014	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	OA		1 283
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	354 225	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	247 911	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	414	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	603 833
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers <sup>(1)</sup></b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		323
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		53
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	243 609	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	151 926	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	12 465	
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	408 376
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	195 457
<b>IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA		195 457
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		355 508
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 4	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 4
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

BCEI Experts-comptables Janvier 2015

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2015	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		 REPUBLICAIN	
<b>IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS</b>			
Exercice ouvert le	01/01/2014	et clos le	31/12/2014
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
ASSOCIATION CINEMA REX 3. Boulevard Général Koenig 19100 BRIVE LA GAILLARDE			
SIRET	5 3 9 0 4 9 8 5 8 0 0 0 1 9		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
		05.55.23.29.01	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
<b>B ACTIVITE</b>			
Activités exercées	Cinéma	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION</b> (cf notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 2 735
<b>2 Plus-values</b>			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
		Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf notice de la déclaration n° 2065)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .			
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
@com Quercy-Rouergue Z.I. de la Farraryrie BP 42 46100 FIGEAC Tél: 05.65.50.40.00			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné		Identité du déclarant	
N° d'agrément du CGA		Date: 05052015	Lieu: BRIVE LA GAILLARDE
		Qualité et nom du signataire: Bernard DUROUX	
		Signature: Président	
Tél:			

Visa CGA :

Viseur conventionné :

4  
MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS



## Listes des IMMOBILISATIONS

## ASSOCIATION CINEMA REX

## IMMOBILISATIONS &amp; AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

AGENC. INSTAL. DIVERS											
Compte	2181000 / 2818100	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001	BALISAGE SALLE 1,2 et 3	18/02/2012	4 086,14		4 086,14	L 10,00	766,15	408,61	1 174,76		2 911,38
0002	INSTAL SON ANALOG. ET NUMERIQI	02/05/2005	71 675,95		71 675,95	L 12,50	71 675,95		71 675,95		42,88
0003	FABRICAT + POSE 9 MEUBLES	03/03/2005	2 489,31		2 489,31	L 10,00	2 197,50	248,93	2 446,43		
0004	BILLETTERIE	19/03/2007	14 245,99		14 245,99	D 31,25	14 245,99		14 245,99		
	Sous-total		92 497,39		92 497,39		86 885,59	657,54	89 543,13		2 954,26

AGENCI INSTALL -DSP											
Compte	2181020 / 2818120	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001	evac d'air project,table project*	31/07/2010	2 808,80		2 808,80	L 10,00	960,45	280,88	1 241,33		1 567,47
0002	CHANGMT CHASSIS PORTE REX	26/07/2010	1 435,20		1 435,20	L 10,00	492,35	143,52	635,87		799,33
0003	FOURN+POSE REVETEMENT SOL	26/07/2010	4 054,00		4 054,00	L 10,00	1 390,75	405,40	1 796,15		2 257,85
0004	ADAPTATION BAE DE PROJECTION	25/06/2010	758,38		758,38	L 10,00	266,70	75,84	342,54		415,84
0005	POSE CLIM CABINE NUMERIQUE	29/02/2011	5 428,95		5 428,95	L 10,00	1 539,72	542,90	2 082,62		3 346,33
0006	POSE CLIM CABINE	18/02/2011	10 089,65		10 089,65	L 10,00	2 895,16	1 008,96	3 904,12		6 185,53
0007	PANNEAU AFFICHAGE REX	24/02/2011	1 297,00		1 297,00	L 20,00	740,01	259,40	999,41		297,59
0008	BANQUETTES FAUTEUILS REVETEN	31/03/2011	74 499,20		74 499,20	L 10,00	20 507,97	7 449,52	27 957,89		46 541,31
0009	CABLAGE DES CABINES DE PROJEC	20/08/2010	2 966,80		2 966,80	L 10,00	998,00	296,68	1 294,68		1 672,12
0010	ALIMENTATION CLIM REX	29/06/2010	1 550,00		1 550,00	L 10,00	543,36	155,00	698,36		851,64
0011	INSTALL VIDEO LIMOGES	19/09/2007	1 800,00		1 800,00	D 31,25	1 800,00		1 800,00		
0012	MISE AUX NORMES CABINES	18/08/2010	3 439,86		3 439,86	L 10,00	1 159,05	343,99	1 503,04		1 936,82
0013	CLIM SALLE PROJECTION	30/06/2010	6 660,80		6 660,80	L 10,00	2 333,13	666,08	2 999,21		3 661,59
0014	TRAVAUX RENOVATION CINEMA	31/03/2011	23 059,00		23 059,00	L 10,00	6 347,63	2 305,90	8 653,53		14 405,47
0015	AMENAGEMENT SALLES 2 ET3	01/12/2011	60 435,37		60 435,37	L 10,00	12 590,71	6 043,54	18 634,25		41 801,12
	Sous-total		200 283,01		200 283,01		54 564,99	19 978,01	74 543,00		125 740,01

MATERIEL SON VIDEO											
Compte	2182000 / 2818200	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001	VIDEOPROJECTEUR PANASONIC	02/12/2005	2 480,00		2 480,00	L 25,00	2 480,00		2 480,00		
0002	ECRAN TFT 10" IMPRIMANTE	05/12/2005	810,00		810,00	L 25,00	810,00		810,00		
0003	TELEVISEUR 4/3 72C	21/03/2002	760,72		760,72	L 20,00	760,72		760,72		
0004	TELEVISEUR 4/3 55C	31/07/2003	490,00		490,00	L 20,00	490,00		490,00		
0005	DVD PLAYER + VCR D	31/07/2003	395,00		395,00	L 20,00	395,00		395,00		
	Sous-total		4 935,72		4 935,72		4 935,72		4 935,72		

## ASSOCIATION CINEMA REX

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

## IMMOBILISATIONS &amp; AMORTISSEMENTS - données comptables

Présenté en Euros

Compte 2182020 / 2818220		MATÉRIEL SON VIDEO-DSP									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ORDI ACER REF 943781	12/12/2009	469,28		469,28	D 58,33	469,28		469,28			
0002 IMPRIMANTE SAMSUNG COULEUR	12/12/2009	159,28		159,28	D 58,33	159,28		159,28			
0003 PROCOLOR ACCESS CONSO	12/12/2009	1 003,34		1 003,34	D 58,33	1 003,34		1 003,34			
0004 SONT ORDINATEUR REF 947084	12/12/2009	817,93		817,93	D 58,33	817,93		817,93			
0005 TELEVISEUR LCD	09/11/2009	927,00		927,00	D 58,33	927,00		927,00			
0006 CAMESCOP D EPAULE HYR HD1000	09/11/2009	1 590,00		1 590,00	D 58,33	1 590,00		1 590,00			
0007 OBJECTIF CANON EFS 10-22	09/11/2009	755,00		755,00	D 58,33	755,00		755,00			
0008 PROJECTEUR NUMERIQUE	30/09/2010	146 821,00		146 821,00	L 20,00	95 515,22	29 364,20	124 879,42			21 941,58
0009 EQUIPEMENT SON DOLBY SALLE 2	05/10/2010	1 224,00		1 224,00	L 25,00	990,25	233,75	1 224,00			
0010 ANAMORPHOSEUR	01/04/2011	707,95		707,95	L 20,00	399,37	141,59	530,96			176,99
0011 IMPRIMANTE A BILLETS	07/02/2011	1 971,00		1 971,00	L 20,00	1 143,18	394,20	1 537,38			433,62
0012 SCALLER AUDIOH+INSTALLAT*	26/04/2011	2 349,00		2 349,00	L 20,00	1 259,33	469,80	1 729,13			619,87
0013 GENERATEUR LASER PR PROJRCT*	06/08/2007	893,75		893,75	D 31,25	893,75		893,75			
0014 ECRAN GONFLABLE 10mx7m	07/08/2008	13 680,00		13 680,00	D 35,00	13 680,00		13 680,00			370,55
0015 BRULEUR XENON	10/11/2011	997,00		997,00	L 20,00	427,05	199,40	626,45			23 414,49
0016 MEDIATECHNIQUE	14/01/2013	38 560,00		38 560,00	L 20,00	7 433,51	7 712,00	15 145,51			6 942,44
0017 TV SHARP	28/11/2014	7 006,67		7 006,67	L 10,00		64,23	64,23			
0018 ENSEMBLE KARAOKE	11/12/2014	1 025,00		1 025,00	L 20,00		11,39	11,39			1 013,61
<b>Sous-total</b>		<b>220 957,20</b>		<b>220 957,20</b>		<b>127 453,49</b>	<b>38 590,56</b>	<b>166 044,05</b>			<b>54 913,15</b>

Compte 2183000 / 2818300		MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMAT									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ORDINATEUR MAC BOOK	30/11/2011	2 090,30		2 090,30	L 33,33	1 453,53	636,77	2 090,30			
0002 ORDINATEUR SONY	30/11/2011	584,45		584,45	L 33,33	406,42	178,03	584,45			
0003 TABLETTE APPLE	30/11/2011	594,53		594,53	L 33,33	413,43	181,10	594,53			
0004 CANON PERIF EXTERNE	30/11/2011	375,42		375,42	L 33,33	261,06	114,36	375,42			
0005 ORDINATEUR	15/12/2011	1 663,88		1 663,88	L 33,33	1 133,91	529,97	1 663,88			157,37
0006 ORDINATEUR PORTABLE	19/05/2011	568,77		568,77	L 20,00	297,65	113,75	411,40			1 248,84
0007 PC INFORMATIQUE	31/12/2014	1 250,00		1 250,00	L 33,33		1,16	1,16			445,09
0008 SCANNER OPTIQUE 2D HW	25/09/2014	470,17		470,17	L 20,00		25,08	25,08			
<b>Sous-total</b>		<b>7 597,52</b>		<b>7 597,52</b>		<b>3 966,00</b>	<b>1 780,22</b>	<b>5 746,22</b>			<b>1 851,30</b>

## ASSOCIATION CINEMA REX

## IMMOBILISATIONS &amp; AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

Compte		MOBILIER										
Désignation	2184000 / 2818400	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 JARDINS D'AUTREFOIS		26/05/2014	3 300,00		3 300,00	L 25,00		492,71	492,71			2 807,29
0002 CAYRIEZ CHAISES DE BAR		01/06/2014	600,00		600,00	L 33,33		116,67	116,67			483,33
0003 UHC FRIGO AMERICAIN		04/06/2014	1 000,00		1 000,00	L 25,00		143,75	143,75			856,25
0004 MOBILIER DE BAR + CHAISES		11/07/2014	13 470,00		13 470,00	L 20,00		1 272,17	1 272,17			12 197,83
0005 COMPTOIR		19/09/2014	1 575,00		1 575,00	L 20,00		89,25	89,25			1 485,75
0006 ENSEMBLE CINEMA		19/09/2014	3 328,60		3 328,60	L 20,00		198,62	198,62			3 139,98
0007 MOBILIER		07/10/2014	1 852,00		1 852,00	L 10,00		43,21	43,21			1 808,79
0008 SPOTS		05/11/2014	3 289,39		3 289,39	L 10,00		51,17	51,17			3 238,22
0009 MOBILIER		05/11/2014	273,33		273,33	L 10,00		4,25	4,25			269,08
0010 FRIGO		07/11/2014	426,67		426,67	L 10,00		6,40	6,40			420,27
0011 MOBILIER		29/12/2014	2 883,04		2 883,04	L 10,00		1,60	1,60			2 881,44
	Sous-total		31 998,03		31 998,03			2 409,80	2 409,80			29 588,23
Total général			558 268,87		558 268,87		279 805,79	63 416,13	343 221,92			215 046,95

## Liste des Acquisitions

## ASSOCIATION CINEMA REX

## ENTREES &amp; SORTIES D'IMMOBILISATIONS - données comptables

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

## Compte 2182020 / 2818220 MATERIEL SON VIDEO-DSP

Désignation	ENTREES			SORTIES			PLUS OU MOINS VALUES					
	Date Entrée	Prix Acquis.		Date Sortie	Type	Prix Acquis.	Valeur nette	Prix Cession	+ Value CT	- Value CT	+ Value LT	- Value LT
0017 TV SHAHP	28/11/2014	7 006,67										
0018 ENSEMBLE KARAOKE	11/12/2014	1 025,00										
<b>TOTAUX</b>		<b>8 031,67</b>										

## Compte 2183000 / 2818300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT

Désignation	ENTREES			SORTIES			PLUS OU MOINS VALUES					
	Date Entrée	Prix Acquis.		Date Sortie	Type	Prix Acquis.	Valeur nette	Prix Cession	+ Value CT	- Value CT	+ Value LT	- Value LT
0007 PC INFORMATIQUE	31/12/2014	1 250,00										
0008 SCANNER OPTIQUE 2D HW	25/09/2014	470,17										
<b>TOTAUX</b>		<b>1 720,17</b>										

## Compte 2184000 / 2818400 MOBILIER

Désignation	ENTREES			SORTIES			PLUS OU MOINS VALUES					
	Date Entrée	Prix Acquis.		Date Sortie	Type	Prix Acquis.	Valeur nette	Prix Cession	+ Value CT	- Value CT	+ Value LT	- Value LT
0001 JARDINS D'AUTREFOIS	26/05/2014	3 300,00										
0002 CAYRIEZ CHAISES DE BAR	01/06/2014	600,00										
0003 UHC FRIGO AMERICAIN	04/06/2014	1 000,00										
0004 MOBILIER DE BAR + CHAI	11/07/2014	13 470,00										
0005 COMPTOIR	19/09/2014	1 575,00										
0006 ENSEMBLE CINEMA	19/09/2014	3 328,60										
0007 MOBILIER	07/10/2014	1 852,00										
0008 SPOTS	05/11/2014	3 269,39										
0009 MOBILIER	05/11/2014	273,33										
0010 FRIGO	07/11/2014	426,67										
0011 MOBILIER	29/12/2014	2 883,04										
<b>TOTAUX</b>		<b>31 998,03</b>										

TOTAUX

41 749,87